



3

La répartition socio-démographique des compétences clés en traitement de l'information

Ce chapitre analyse les résultats de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) et montre la répartition des compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique en fonction de différentes caractéristiques socio-démographiques (le milieu socio-économique, le niveau de formation, le statut au regard de l'immigration, la langue, l'âge, le sexe et le type de profession). Les compétences moyennes au sein des pays sont également examinées en tenant compte des variables mentionnées ci-dessus.



Ce chapitre examine la corrélation entre les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique et un certain nombre de caractéristiques socio-démographiques importantes telles que l'âge, le sexe, le milieu socio-économique, le niveau de formation, le statut au regard de l'immigration et la langue, et la profession. Dans quelle mesure les compétences varient-elles entre les hommes et les femmes, entre individus d'âge, de milieux et de qualifications différents et exerçant des professions différentes ? Ces corrélations sont-elles de force identique dans tous les pays ? Connaître la répartition des compétences entre les différents groupes de population au niveau national, ainsi que la variation de cette répartition entre les pays, pourrait aider les décideurs politiques et les autres acteurs à identifier les forces et les faiblesses de leurs politiques et mécanismes institutionnels nationaux par rapport à l'acquisition des compétences en traitement de l'information, et à repérer les groupes les plus menacés par l'exclusion à cause de leur maîtrise insuffisante de ces compétences clés afin de leur fournir un soutien ciblé. Ces informations ne permettent pas seulement d'identifier les problèmes potentiels, mais mettent aussi en exergue les domaines où les pays peuvent apprendre les uns des autres.

Le présent chapitre décrit la répartition des compétences de différents groupes socio-démographiques tant dans les pays qu'entre les pays, et offre un aperçu de l'intérêt politique porté à la corrélation entre les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique et chacune des caractéristiques examinées. Les causes et les implications des corrélations constatées sont également analysées.

Parmi les faits marquants :

- Il existe une forte corrélation positive entre le niveau de formation et les compétences. En effet, les adultes ayant un niveau de formation tertiaire ont un avantage moyen de 36 points sur l'échelle de compétence en littératie par rapport aux adultes qui n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, après contrôle d'autres caractéristiques. On estime qu'une différence de 36 points correspond à environ cinq années d'études supplémentaires. Dans plusieurs pays, les adultes ayant un faible niveau de formation obtiennent des scores sur l'échelle de compétence à la limite inférieure du niveau 2, tant en littératie qu'en numératie. L'association entre le manque de formation initiale et le manque de possibilités d'améliorer ses compétences risque de créer un cercle vicieux, un faible niveau de compétences limitant les possibilités de développement et vice-versa.
- Les immigrés élevés dans une langue étrangère obtiennent des niveaux de compétence en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique nettement inférieurs à ceux des adultes autochtones dont la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est identique à celle de l'évaluation, même après contrôle d'autres facteurs. Dans certains pays, l'ancienneté de la présence dans le pays d'accueil semble avoir peu d'incidence sur le niveau de compétence des immigrés, ce qui porte à penser que les incitations à apprendre la langue du pays d'accueil ne sont pas assez fortes ou que les politiques encourageant à apprendre la langue du pays d'accueil ne sont pas assez efficaces.
- Alors que les adultes plus âgés présentent généralement un niveau de compétence inférieur à celui des plus jeunes, l'écart entre les générations varie de façon considérable d'un pays à l'autre. Cette situation est certainement liée à la fois à la qualité de la formation initiale et aux possibilités offertes aux adultes de continuer à se former ou d'entreprendre des activités permettant de maintenir et de développer leurs compétences tout au long de leur vie. Certes, les gouvernements ne peuvent pas changer le passé, mais la mise en place de politiques assurant une formation initiale de qualité et de possibilités continues d'apprentissage pourrait contribuer en partie à ce que les adultes puissent maintenir leurs compétences à mesure qu'ils avancent en âge.
- Les faibles niveaux de compétence observés chez les travailleurs exerçant une profession élémentaire se retrouvent dans de nombreux pays, un fait qui devrait retenir l'attention des décideurs politiques et des employeurs. Des compétences limitées en traitement de l'information sont susceptibles d'entraver l'introduction de nouvelles technologies et structures organisationnelles destinées à améliorer la productivité. Elles exposent également les travailleurs à un risque considérable s'ils perdent leur emploi ou doivent assumer des responsabilités nouvelles ou différentes lors de l'introduction de nouvelles technologies, procédures et formes d'organisation du travail.
- L'écart de compétence entre les sexes est minime. En moyenne, les hommes obtiennent des scores plus élevés que les femmes en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique, mais l'écart est insignifiant et se réduit encore plus quand on prend en compte d'autres caractéristiques. Parmi les jeunes adultes, l'écart de compétence entre les sexes est négligeable.



APERÇU DES DIFFÉRENCES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES SUR LE PLAN DES COMPÉTENCES

Les différences de compétences liées aux caractéristiques socio-démographiques examinées sont résumées dans la figure 3.1 (L), avant et après contrôle d'autres caractéristiques. L'exemple se base sur les résultats en littératie, mais les résultats pour la numératie sont similaires. En revanche, les résultats sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique nécessitent une analyse plus poussée¹. La figure 3.1 (L) présente uniquement les différences de compétences de certains groupes sélectionnés afin de mettre en évidence l'importance relative de chaque caractéristique examinée.

Avant contrôle d'autres caractéristiques, le niveau de formation s'avère être la caractéristique la plus fortement corrélée aux compétences dans les pays, suivi de la profession, du milieu socio-économique, du statut au regard de l'immigration et de la langue, de l'âge et du sexe (voir la figure 3.1 [L]). Quand on contrôle les autres caractéristiques, le niveau de formation reste la caractéristique la plus fortement corrélée au niveau de compétence en littératie, suivi du statut au regard de l'immigration et de la langue, de l'âge, de la profession, du milieu socio-économique et du sexe. La variable sexe n'est pas incluse dans la figure 3.1 (L), les différences entre hommes et femmes étant insignifiantes dans la plupart des pays (voir le tableau A3.1 [L] à l'annexe A).

Si l'on considère le rôle joué par la formation scolaire dans le développement des compétences en lecture et des compétences mathématiques et analytiques, il n'est guère surprenant que le niveau de formation ressorte comme la caractéristique socio-démographique la plus fortement corrélée aux compétences en littératie et en numératie. En moyenne, dans les différents pays, les adultes ayant un niveau de formation tertiaire obtiennent un score en littératie supérieur d'environ 36 points à celui des individus dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire, même après contrôle d'autres caractéristiques. Dans tous les pays, l'écart de compétence en littératie corrélé au niveau de formation diminue quand on prend en compte d'autres caractéristiques socio-démographiques. Les différences nettes entre les adultes très et peu instruits vont d'environ 25 points à plus de 40 points sur l'échelle de compétence en littératie. Cette différence est particulièrement marquée au Canada et aux États-Unis (45 points).

Le statut au regard de l'immigration et la langue sont également fortement corrélés aux compétences en littératie et en numératie. Dans les pays comptant une forte population immigrée, l'avantage d'un autochtone (dont la première ou deuxième langue apprise dès l'enfance est identique à celle de l'évaluation) par rapport à un immigré (dont la première ou deuxième langue apprise dès l'enfance est différente de celle de l'évaluation) se situe entre 59 points (Suède) et 29 points (Australie) sur l'échelle de compétence en littératie. Après contrôle d'autres caractéristiques, les différences nettes restent importantes dans de nombreux pays.

Les compétences en littératie et en numératie sont clairement corrélées à la profession. Dans tous les pays, l'écart de compétence en littératie lié à la profession diminue de façon considérable après contrôle d'autres caractéristiques socio-démographiques, principalement parce que les adultes occupant des emplois hautement qualifiés ont généralement atteint un niveau de formation élevé. Cependant, les écarts subsistent même après contrôle d'autres caractéristiques, ce qui donne à penser que la nature du travail et les tâches réalisées dans le cadre professionnel jouent un rôle dans le maintien et le développement des compétences en traitement de l'information. Cette question est analysée plus en détail au chapitre 5.

Il existe une forte corrélation entre l'âge et les compétences en littératie et en numératie. Dans la plupart des pays, les différences de compétences liées à l'âge changent peu et restent considérables après contrôle d'autres caractéristiques socio-démographiques, telles que le niveau de formation. Les pays où les différences nettes de compétence en littératie liées à l'âge sont les plus importantes sont la Finlande, suivie de l'Allemagne et de la Corée.

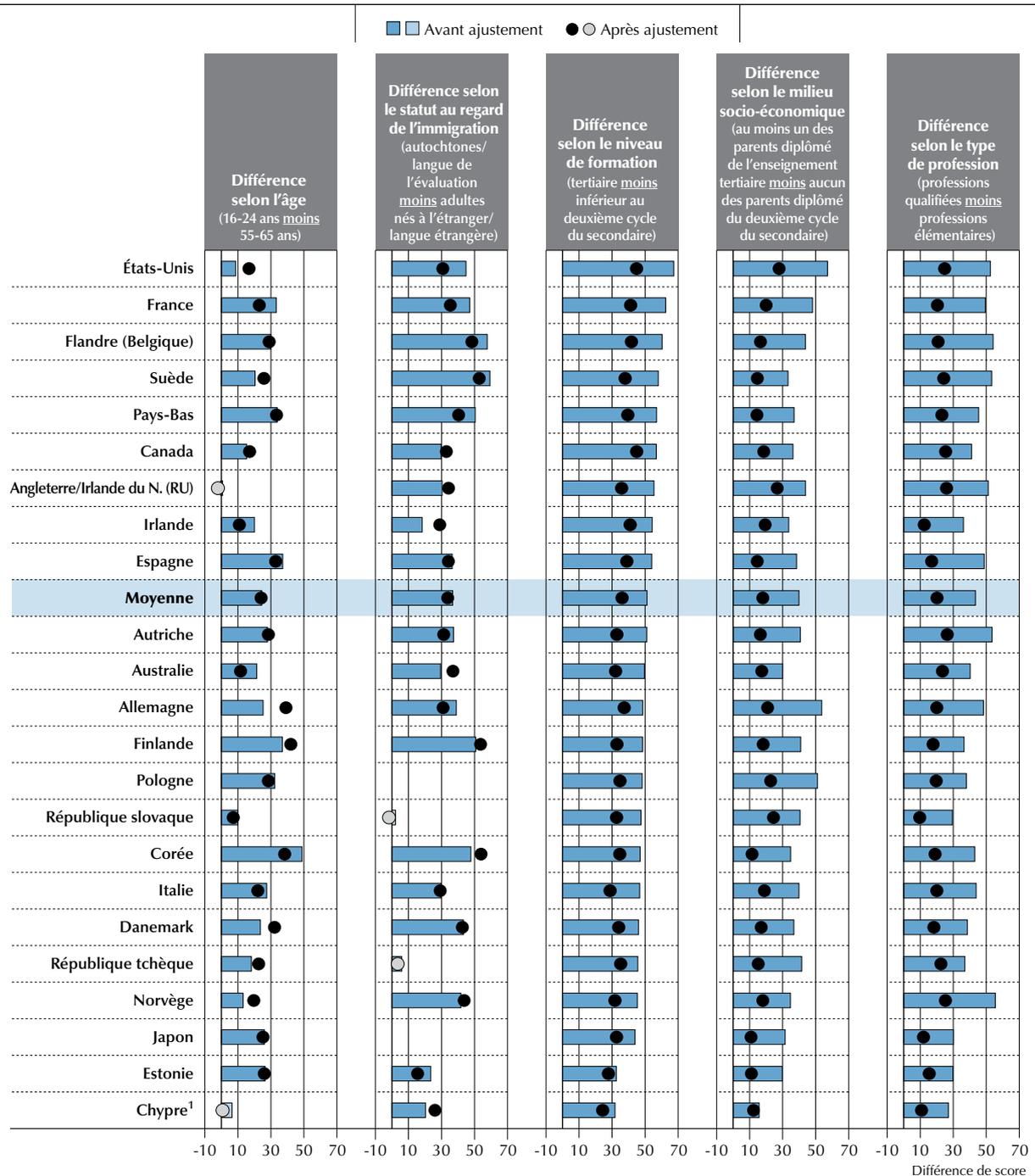
Les adultes issus de milieux socio-économiques favorisés sont plus compétents, en moyenne, dans les trois domaines évalués que ceux issus de milieux défavorisés (le milieu socio-économique est déduit du niveau de formation des parents). C'est en Allemagne, en Pologne et aux États-Unis que les différences de score liées au milieu socio-économique sur l'échelle de compétence en littératie sont les plus grandes, et en Estonie, au Japon et en Corée qu'elles sont les plus faibles. Après contrôle d'autres caractéristiques, les différences de compétence en littératie liées au milieu socio-économique diminuent sensiblement. Ce constat s'explique par le fait que le niveau de formation d'un individu reflète souvent celui de ses parents.

Les corrélations entre compétences et caractéristiques socio-démographiques sont analysées de façon plus détaillée dans les sections suivantes de ce chapitre. L'analyse commence par l'âge, le sexe puis le milieu socio-économique, avant de traiter du niveau de formation, du statut au regard de l'immigration et de la langue, et enfin, du type de profession. Les écarts de compétence sont présentés avant et après contrôle d'autres caractéristiques. Par ailleurs, les

■ Figure 3.1 (L) ■

Synthèse des différences de score en littératie, selon les caractéristiques socio-démographiques

Différences de score en littératie, avant et après ajustement, entre catégories de contraste au sein de différents groupes socio-démographiques



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les différences statistiquement significatives sont indiquées dans une couleur plus foncée. Les estimations basées sur des échantillons de moins de 30 observations (ex : différence selon le statut au regard de l'immigration au Japon et en Pologne) n'apparaissent pas. Les différences avant ajustement correspondent à la différence entre les deux moyennes de chaque catégorie. Les différences après ajustement sont basées sur un modèle de régression qui prend en compte les différences associées aux variables suivantes : âge, sexe, niveau de formation, statut au regard de l'immigration et langue, milieu socio-économique et type de profession. Seule la différence de score entre deux catégories est indiquée, ce qui permet de mettre en évidence l'importance relative de chaque variable socio-démographique sur les différences de score observées. Pour consulter les résultats de régression détaillés, notamment pour chaque catégorie de chaque variable incluse dans le modèle, voir le tableau B3.17 (L) à l'annexe B.

Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de score en littératie avant ajustement (tertiaire moins inférieur au deuxième cycle du secondaire).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.1 (L), A3.2 (L), A3.6 (L), A3.9 (L), A3.15 (L) et A3.19 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932900821>



différences liées à des combinaisons particulières de caractéristiques sont également examinées. En effet, certaines combinaisons de caractéristiques sont plus fortement corrélées aux compétences que les caractéristiques individuelles prises séparément. Par exemple, le rapport examine les interactions qui interviennent entre d'une part, un faible niveau de formation, le statut d'immigré et une profession peu qualifiée et d'autre part, l'âge, le sexe et le milieu socio-économique, ce qui permet d'offrir un aperçu des combinaisons de caractéristiques susceptibles d'augmenter le risque de se situer à un faible niveau de compétence en traitement de l'information.

DIFFÉRENCES DE COMPÉTENCES LIÉES À L'ÂGE

Comprendre les corrélations entre l'âge et les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique est crucial pour les décideurs politiques concernés par l'apprentissage tout au long de la vie, ainsi que pour améliorer les capacités d'une société et d'une main-d'œuvre vieillissante à s'adapter de manière efficace aux technologies et aux demandes de compétences en constante évolution. Dans ce but, l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) examine une tranche d'âge allant de la fin de la scolarité obligatoire (16 ans) à la retraite (65 ans) au moment de l'évaluation, donc aux personnes nées entre 1947 et 1996.

Pour interpréter les différences de compétences observées entre les groupes d'âge, il est important de rappeler que l'évaluation constitue un instantané des compétences d'adultes d'âges différents à un moment donné, plutôt que le reflet des compétences d'une cohorte d'âge donnée à des moments différents. Si les différences de compétences par âge peuvent refléter la maturation et le déclin des fonctions cognitives liés à l'âge, l'influence de la formation sur les compétences, par exemple celle apportée par le système d'éducation et le monde du travail, varie considérablement en fonction de l'âge dans la plupart des pays. Par exemple, dans la plupart des pays participant à l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC), la majorité des individus nés dans les années 50 (c'est-à-dire âgés de 53 à 62 ans) ont quitté l'école sans terminer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, alors que pour les individus nés dans les années 80 et 90, terminer ce cycle d'études était devenu la norme. En outre, le contenu et l'organisation de l'enseignement secondaire ont évolué de façon considérable depuis les années 60. Une seule enquête ne suffit pas pour examiner les nombreux facteurs expliquant les différences de compétences liées à l'âge, notamment la quantité et la qualité de l'éducation et de la formation reçues. Néanmoins, un aperçu international de qualité des différences de compétences liées à l'âge fournit des informations sur l'influence exercée par les principaux changements dans la société, comme le développement de l'éducation, les mouvements démographiques et l'immigration, ainsi que sur l'acquisition, le maintien et la perte potentielle des compétences tout au long de la vie.

Les résultats montrent qu'il existe une forte corrélation entre les compétences en traitement de l'information évaluées et l'âge dans la plupart des pays. Par exemple, les 25-34 ans sont généralement les plus compétents en littératie et les individus de plus de 55 ans, les moins compétents (voir la figure 3.2 [L]). Comme il fallait sans doute s'y attendre, l'écart entre les plus âgés et les plus jeunes est particulièrement marqué dans le domaine de la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Le fait d'avoir vécu depuis leur plus jeune âge dans un monde où les technologies de l'information étaient déjà présentes offre sans doute un avantage considérable aux jeunes gens par rapport à leurs homologues plus âgés qui ont dû s'adapter à ces nouvelles technologies.

L'écart de compétences entre les plus jeunes et les plus âgés varie de façon considérable entre les pays. La corrélation entre compétences et âge peut refléter l'influence d'autres caractéristiques liées tant à l'âge qu'aux compétences. Par exemple, aux États-Unis, pays où la participation à l'enseignement post-secondaire est élevée depuis la période de l'après-guerre, les différences de compétences entre les adultes plus âgés et plus jeunes sont relativement minimales. En revanche, en Corée, pays où la proportion d'adultes possédant un niveau de formation plus élevé est supérieure chez les jeunes adultes que chez leurs homologues plus âgés, l'écart de compétences entre les générations est très élevé (voir l'encadré 3.1).

En réalité, c'est en Corée que l'écart de compétence en littératie lié à l'âge est le plus élevé. Il est également important en Finlande et en Allemagne, et c'est en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), en Irlande et en République slovaque qu'il est le plus faible. Outre les changements dans la durée de l'éducation entre les cohortes les plus jeunes et les plus âgées, l'évolution de la qualité de l'enseignement initial dans différents pays mérite certainement d'être prise en compte. Les différences dans la qualité de l'enseignement reçu par les différentes cohortes d'âge sont supposées se refléter dans leur niveau de compétence. Un écart de compétence entre les cohortes plus jeunes et plus âgées en faveur des jeunes indiquerait une amélioration de la qualité de l'enseignement initial au cours du temps. Cela constitue une explication plausible des écarts de compétence importants entre les individus plus

jeunes et les individus plus âgés en Finlande et en Corée. En effet, dans les années 50 et 60, ces deux pays étaient relativement moins développés que d'autres pays qui ont participé à l'Évaluation des compétences des adultes (la Corée a notamment connu un développement économique rapide après la guerre) et les deux pays ont obtenu des résultats élevés à l'enquête PISA.

Encadré 3.1. Différences de compétences liées à l'âge en Corée

La Corée a particulièrement réussi à élever le niveau général de formation sur une période de temps relativement courte. En 1970, environ 67 % de la main-d'œuvre atteignait le niveau primaire, 26 % le niveau secondaire et environ 6 % le niveau universitaire. En trois décennies, la Corée a réussi à généraliser l'enseignement primaire et secondaire, et en 2010, elle enregistrait la proportion la plus élevée de 25-34 ans atteignant au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire de tous les pays de l'OCDE. Environ 98 % des 25-34 ans en Corée ont atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, une augmentation de 55 points de pourcentage par rapport à la proportion de 55-64 ans ayant atteint ce niveau de formation. En outre, 65 % des 25-34 ans en Corée ont terminé une formation dans l'enseignement tertiaire, ce qui représente de nouveau la proportion la plus élevée d'adultes de ce groupe d'âge atteignant ce niveau de formation de tous les pays de l'OCDE. Les jeunes Coréens de 15 ans obtiennent également des résultats élevés aux enquêtes triennales du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA).

Ces performances sont en partie imputables à la croissance économique rapide du pays et à l'importance qu'il accorde à l'éducation depuis 1962. En effet, l'économie a enregistré une croissance annuelle de 7.5 % entre le milieu des années 70 et le milieu des années 80. L'importance accordée à l'éducation et à la formation a gonflé la productivité et a renforcé la croissance économique, faisant du pays une économie orientée vers les hautes technologies et les exportations.

En revanche, l'écart de performance relativement faible entre les adultes jeunes et plus âgés en Australie et aux États-Unis est cohérent avec les niveaux de compétence plutôt homogènes des élèves du secondaire aux tests standardisés de littératie et de numératie de ces pays depuis les années 70 (voir Rothman, 2002, pour l'Australie, et Perie, Moran and Lutkus, 2005, pour les États-Unis). Il faudrait analyser de manière plus approfondie dans quelle mesure les différences de compétences liées à l'âge peuvent être attribuées aux différences dans la qualité de l'enseignement reçu par les différents groupes d'âge.

Il existe probablement d'autres facteurs expliquant cet écart. Il peut s'agir, par exemple, des différences entre pays en ce qui concerne les possibilités offertes aux adultes de continuer à se former et à entretenir leurs compétences clés en traitement de l'information, que ce soit par l'intermédiaire de l'éducation ou de la formation, ou dans le cadre de leur vie professionnelle. Les compétences en traitement de l'information peuvent se perdre, mais elles peuvent également être entretenues et améliorées. La corrélation entre la présence ou l'absence de possibilités de continuer à développer ses compétences, que cela soit dans le système éducatif, au travail ou ailleurs, et le niveau de compétence est susceptible d'avoir un effet de levier dans les deux sens. L'absence de telles possibilités peut engendrer des inégalités importantes liées à l'âge et un cercle vicieux dans lequel les individus sont exclus des activités de développement des compétences à mesure qu'ils vieillissent. Ainsi, la possibilité de développer et d'entretenir ses compétences tout au long de la vie ne dépendra pas seulement du niveau de développement des systèmes d'éducation des adultes dans les différents pays, mais également de la stratification et de l'organisation des différents groupes socio-démographiques. Certains de ces facteurs sont analysés plus en détail au chapitre 5.

La prise en compte d'autres caractéristiques socio-démographiques a peu d'impact sur les différences de compétence constatées liées à l'âge. À quelques exceptions près, l'écart de compétence en littératie entre les 16-24 ans et les 55-65 ans change peu quand on prend en compte le sexe, le niveau de formation, le type de profession, le milieu socio-économique, le statut au regard de l'immigration et la langue. D'autres facteurs pratiques liés tant à l'âge qu'aux compétences, par exemple le degré d'utilisation des TIC, sont examinés au chapitre 5.

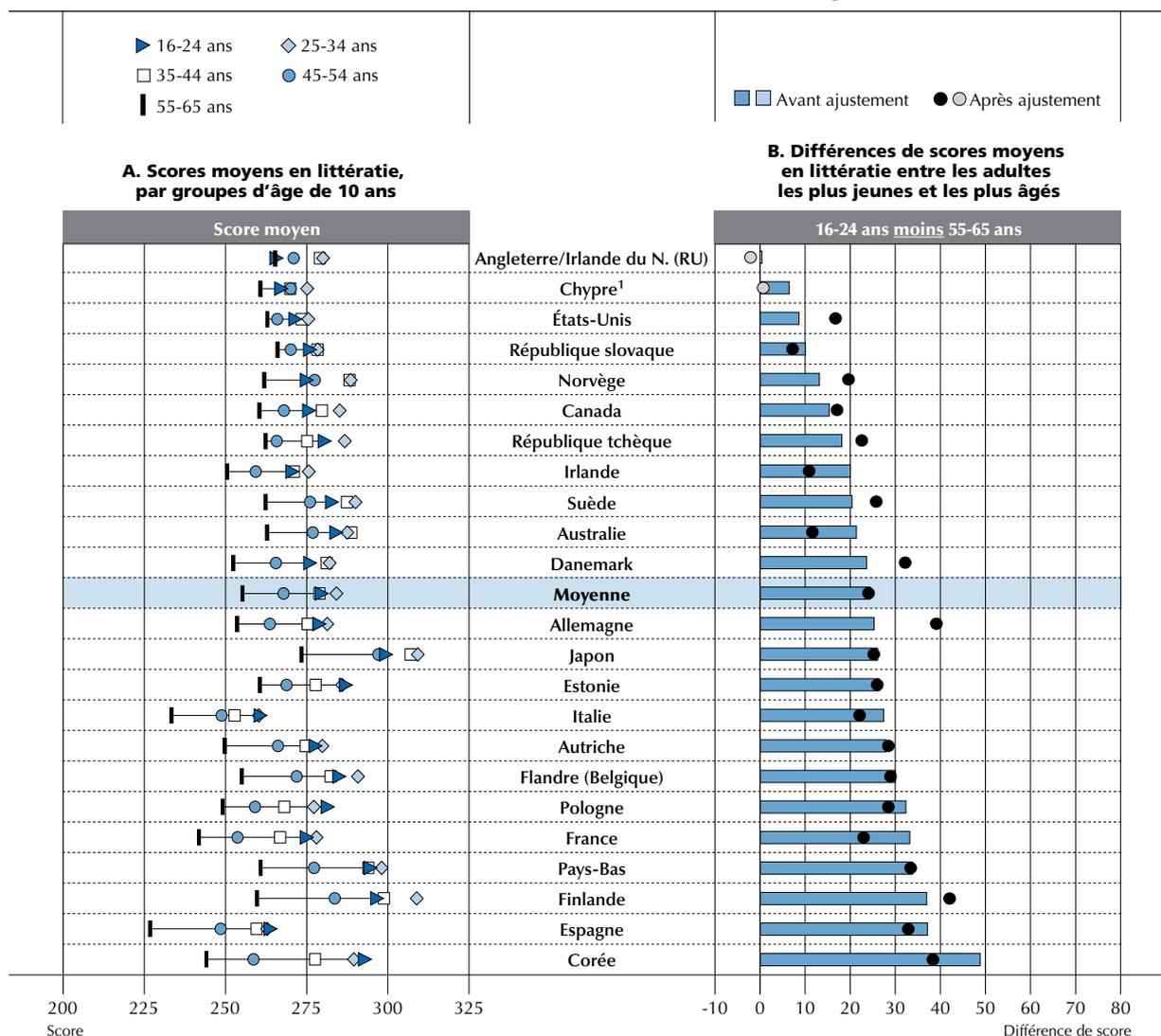


Compétences en littératie et en numératie des groupes d'âge plus jeunes et plus âgés

Dans les différents pays, les adultes plus âgés obtiennent, en moyenne, un score plus bas sur l'échelle de compétence en littératie que tous les autres groupes d'âge (voir la figure 3.2 [L]). Les 55-65 ans n'obtiennent des scores à peu près identiques à ceux des 16-24 ans qu'en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni). Dans la quasi-totalité des cas, les 45-54 ans suivent de près, avec un score en moyenne plus élevé que leurs homologues plus âgés, mais inférieur à celui de l'ensemble des cohortes d'âge. Le score moyen des 55-65 ans est de 255 points (niveau 2) et celui des 45-54 ans, de 268 points (niveau 2). En revanche, les scores moyens des 16-24 ans (280 points), des 25-34 ans (284 points) et des 35-44 ans (279 points) correspondent tous au niveau 3.

■ Figure 3.2 (L) ■

Différences de score en littératie, selon l'âge



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les différences statistiquement significatives du panneau B sont indiquées dans une couleur plus foncée. Les différences avant ajustement correspondent à la différence entre les deux moyennes de chaque catégorie. Les différences après ajustement sont basées sur un modèle de régression qui prend en compte les différences associées aux variables suivantes : âge, sexe, niveau de formation, statut au regard de l'immigration et langue, milieu socio-économique et type de profession. Seule la différence de score entre deux catégories apparaît dans le panneau B, ce qui permet de mettre en évidence l'importance relative de l'âge sur les différences de score observées. Tous les adultes âgés de 16 à 65 ans, y compris les chômeurs, sont inclus dans l'analyse. Pour consulter les résultats de régression détaillés, notamment pour chaque catégorie de chaque variable incluse dans le modèle, voir le tableau B3.17 (L) à l'annexe B.

Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de score en littératie avant ajustement (16-24 ans moins 55-65 ans).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.1 (L) et A3.2 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932900840>

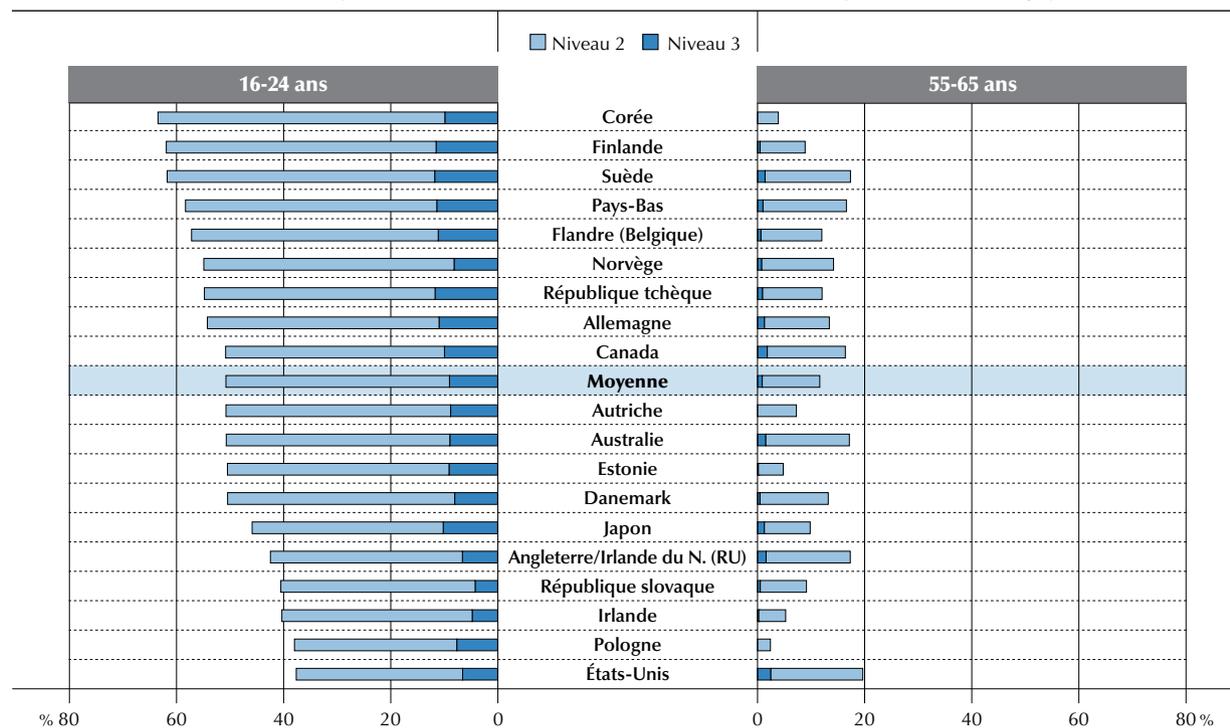
Il existe des écarts importants de compétence moyenne entre les pays chez les adultes plus âgés, ce qui laisse penser que les scores moyens inférieurs de ce groupe ne sont pas seulement imputables au vieillissement biologique, mais aussi aux différences en ce qui concerne les structures de l'éducation et du marché du travail permettant aux adultes de développer et d'entretenir leurs compétences à mesure qu'ils vieillissent. En littérature, les adultes les plus âgés obtiennent les scores moyens les plus faibles en Espagne (227 points) et en Italie (233 points). Au Japon, les individus plus âgés obtiennent des scores moyens élevés (273 points) par rapport aux adultes plus âgés de la totalité des autres pays. Par ailleurs, ils réussissent mieux que les 16-24 ans en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), en Espagne, aux États-Unis, en Irlande et en Italie. En Allemagne, en Autriche, en Corée, au Danemark, en France, en Irlande et en Pologne, et surtout en Espagne et en Italie, les adultes plus âgés obtiennent en règle générale des scores inférieurs à la moyenne de leur groupe d'âge. Les résultats pour la numératie sont similaires. Cependant, dans la plupart des pays, l'écart entre les compétences des 16-24 ans et celles des 55-65 ans est plus faible en numératie qu'en littérature.

Les 16-24 ans réussissent généralement mieux sur l'échelle de compétence en littérature que les 45-65 ans, mais pas toujours mieux que les 25-44 ans. Cela peut notamment s'expliquer par le fait que les adultes continuent souvent de développer leurs compétences en traitement de l'information après l'âge de 24 ans, ou refléter l'évolution de la qualité de l'éducation et de la formation reçues par les différents groupes d'âge. Les seuls pays où les 16-24 ans réussissent en moyenne mieux que toutes les autres cohortes d'âge sont la Corée, l'Espagne, l'Estonie et la Pologne. En Corée, par exemple, les 16-24 ans obtiennent des scores identiques à ceux des 25-34 ans, ce qu'il faut peut-être attribuer à l'amélioration significative de la qualité de la scolarité obligatoire en Corée ces dernières années. En Finlande et au Japon, les 25-34 ans enregistrent des scores supérieurs à ceux de toutes les cohortes d'âge de tous les autres pays. Le Japon se distingue par le fait que les 35-44 ans y réussissent aussi bien que les 25-34 ans.

■ Figure 3.3 (P) ■

Niveau de compétence en résolution de problèmes chez les adultes plus jeunes et les plus âgés

Pourcentage d'adultes âgés de 16 à 24 ans et de 55 à 65 ans se situant au niveau 2 ou 3 de l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique



Remarques : les pourcentages sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique sont calculés de sorte que la somme des proportions mutuellement exhaustives soit égale à 100 % : n'a pas souhaité passer l'évaluation informatisée ; n'a aucune expérience en informatique ; a échoué au test de base en informatique ; a obtenu un score inférieur au niveau 1, de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3. Pour consulter des résultats plus détaillés pour chaque catégorie, voir le tableau correspondant cité dans la source ci-dessous.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage combiné d'adultes âgés de 16 à 24 ans se situant aux niveaux 2 et 3.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.3 (P).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932900859>



La Corée affiche l'écart de compétence le plus élevé (49 points) entre les adultes les plus jeunes et les plus âgés, tant sur l'échelle de compétence en littératie que sur celle de numératie. Elle est suivie de l'Espagne en littératie (37 points de différence) et en numératie (35 points de différence), et de la Finlande en littératie (37 points de différence). L'Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni) et les États-Unis affichent les différences les plus faibles entre les deux groupes d'âge en littératie et en numératie. Ces résultats sont à mettre en partie sur le compte de la conjonction entre des scores moyens relativement élevés pour les adultes plus âgés qui ont atteint un niveau de formation comparativement élevé et des scores moyens relativement bas pour les plus jeunes.

Même après contrôle du niveau de formation, du milieu socio-économique et du statut au regard de l'immigration, l'âge reste fortement corrélé à la compétence. Dans la plupart des pays, l'écart de compétence en littératie entre les jeunes et les plus âgés reste largement inchangé quand on prend en compte d'autres facteurs. Font exception à ce constat l'Australie, la Corée et l'Irlande, où le désavantage des adultes plus âgés diminue, et l'Allemagne, le Danemark et les États-Unis, où il augmente.

Compétences des groupes d'âge plus jeunes et plus âgés en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique

Dans les différents pays, en moyenne 51 % des 16-24 ans atteignent ou dépassent le niveau 2 sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique (voir la figure 3.3 [P]). Ce pourcentage varie d'un maximum de 63 % en Corée et de 62 % en Finlande et en Suède, à un minimum de 38 % aux États-Unis et en Pologne, et de 40 % en Irlande et en République slovaque. La proportion de jeunes atteignant le niveau 3 est très faible, allant de 4 % en République slovaque à 12 % en Suède.

Dans la totalité des pays, très peu d'adultes âgés de 55 à 65 ans atteignent le niveau 2 ou 3 de l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. La proportion la plus importante d'adultes de ce groupe d'âge atteignant des scores plus élevés s'observe aux États-Unis, suivis de près par l'Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), l'Australie, la Suède, les Pays-Bas et le Canada.

DIFFÉRENCES DE COMPÉTENCES LIÉES AU SEXE

De nombreux pays de l'OCDE ont réalisé des progrès notables au cours des dernières décennies pour réduire l'écart entre les sexes dans l'éducation et le monde du travail. Les résultats de l'enquête PISA montrent que les filles de 15 ans obtiennent de meilleurs résultats que les garçons en compréhension de l'écrit et ont des aspirations professionnelles plus élevées qu'eux (OCDE, 2012a). Par ailleurs, les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes dans l'enseignement tertiaire (OCDE, 2012b). Cependant, malgré ces avancées, des inégalités demeurent. En effet, les femmes sont beaucoup moins susceptibles que les hommes d'embrasser une carrière dans les sciences et les technologies et, à quelques exceptions près, les femmes gagnent moins que les hommes à niveau de formation égal (OCDE, 2012a). L'analyse des données de l'Évaluation des compétences des adultes permet de déterminer s'il existe des différences en termes de compétences entre hommes et femmes et, si tel est le cas, comment elles sont corrélées aux différences entre les sexes en ce qui concerne le niveau de formation et la participation au marché du travail.

En moyenne, les hommes obtiennent des scores plus élevés que les femmes sur les échelles de compétence en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Alors que l'écart entre les sexes en faveur des hommes est moindre sur l'échelle de compétence en littératie, les différences ne sont pas statistiquement significatives dans la moitié des pays participants. Toutefois, le tableau est différent chez les jeunes adultes. Dans un peu moins de la moitié des pays étudiés, la différence de compétence en numératie entre les jeunes hommes et les jeunes femmes est nulle. Les jeunes femmes et les jeunes hommes obtiennent, en moyenne, des scores équivalents en littératie, et quand il existe des différences, elles sont en faveur des jeunes femmes (voir l'encadré 3.2).

Au vu des résultats d'enquêtes précédentes, il n'est guère surprenant d'observer des différences entre les sexes en ce qui concerne les compétences en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Dans l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes, les hommes ont obtenu de meilleurs résultats en numératie que les femmes quand on considère la totalité de la population adulte et quand on considère seulement les plus jeunes. Le fait que les hommes utilisent davantage les ordinateurs (voir l'encadré 3.3) contribue certainement aux différences de compétences entre les sexes en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Plus surprenante est la quasi-absence de différences entre les sexes en ce qui concerne les compétences en littératie chez les jeunes adultes. En effet, si les résultats de l'enquête PISA montrent de meilleurs résultats en compréhension de l'écrit chez les filles de 15 ans que chez les garçons (OCDE, 2009), les résultats des 16-24 ans montrent que l'écart entre les sexes en littératie est minime, quand il existe. Une poignée de pays seulement affiche une différence de compétence en faveur des femmes.

Encadré 3.2. Différences de compétences entre les sexes et entre les adultes plus jeunes et plus âgés

Les différences de compétence en littératie et en numératie entre les sexes tendent, quand elles existent, à être moins importantes dans le groupe d'âge des plus jeunes que dans la totalité de la population étudiée. Dans le domaine de la numératie, les hommes réussissent dans l'ensemble mieux que les femmes, mais chez les jeunes adultes, les différences entre les sexes ne sont pas statistiquement significatives dans environ la moitié des pays étudiés. Dans les autres pays, il existe toujours une différence en faveur des hommes chez les jeunes adultes, mais elle est généralement plus faible que dans la totalité de la population. En littératie, les différences entre les sexes, la plupart du temps en faveur des hommes dans l'ensemble de la population, disparaissent presque totalement chez les jeunes adultes. Ces différences ne sont statistiquement significatives que dans deux pays (l'Estonie et la Pologne), où elles sont en faveur des femmes (voir les tableaux B3.1 [L] et B3.1 [N] à l'annexe B).

Encadré 3.3. Différences entre les sexes en informatique

Les différences entre les sexes en ce qui concerne l'utilisation des ordinateurs, et les compétences et les comportements en matière d'informatique ont fait l'objet de nombreuses études au cours des dernières décennies. Cependant, l'écart entre les sexes a diminué à de nombreux égards, notamment dans les cohortes d'âge plus jeunes. Par exemple, une étude menée en 1989 auprès des ménages aux États-Unis a constaté des différences marquées entre les sexes en ce qui concerne l'utilisation des ordinateurs dans le cadre privé. Toutefois, en 2003, les femmes étaient aussi nombreuses que les hommes à utiliser un ordinateur à la maison et plus nombreuses au travail (United States Census Bureau, 2013). Une enquête menée en 2005 auprès d'adultes de l'Union européenne a constaté que les différences entre les sexes existant chez les 16-74 ans en ce qui concerne certaines activités liées à l'informatique (par exemple, utiliser la souris pour lancer un programme, copier un fichier) n'existaient plus chez les 16-24 ans ou étaient vraiment négligeables (Eurostat, 2013). Les résultats de l'Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) indiqués dans le tableau B3.2 à l'annexe B confirment que les différences entre les sexes en termes d'utilisation des TIC ont diminué, la plupart des différences chez les 16-24 ans étant insignifiantes. Cependant, il existe toujours des différences entre les sexes en matière d'utilisation des TIC chez les adultes âgés de 16 à 65 ans. Les hommes utilisent les TIC au travail bien plus fréquemment que les femmes dans 15 pays participant à l'Évaluation des compétences des adultes sur 23, et dans 9 pays sur 23 quand il s'agit d'une utilisation en dehors du cadre professionnel.

Éliminer le fossé entre les sexes en termes de niveau de formation constitue une étape importante sur la voie de la diminution des écarts de compétences, mais il faudrait aller plus loin. Par exemple, il est prouvé que les filles et les garçons ont tendance à assimiler les stéréotypes sexuels (et à agir en fonction d'eux) très tôt dans leur scolarité en ce qui concerne les matières scolaires (OCDE, 2012a). Ces stéréotypes peuvent influencer les jeunes dans le choix de leurs études, ce qui va à son tour déterminer leur bagage de compétences à leur entrée sur le marché du travail et le type d'emploi qu'ils pourront occuper. Par la suite, hommes et femmes prennent souvent des chemins très différents tout au long de la vie. Les femmes sont moins susceptibles de travailler, et si c'est le cas, elles travaillent plus souvent à temps partiel et sont moins susceptibles d'atteindre les échelons professionnels les plus élevés (OCDE, 2012a).

Les politiques visant à éliminer les différences de compétences entre les sexes devraient cibler les principales étapes de la vie. Au niveau de la formation initiale, par exemple, les politiques pourraient encourager le développement de programmes scolaires et de conseils d'orientation exempts de préjugés sexistes. Dans le monde du travail, les politiques pourraient viser à encourager les femmes à travailler, par exemple en proposant des services de garde d'enfant de qualité et abordables, en améliorant l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle par l'intermédiaire d'heures de travail flexibles, et en garantissant l'accès des femmes aux postes de direction (OCDE, 2012a).

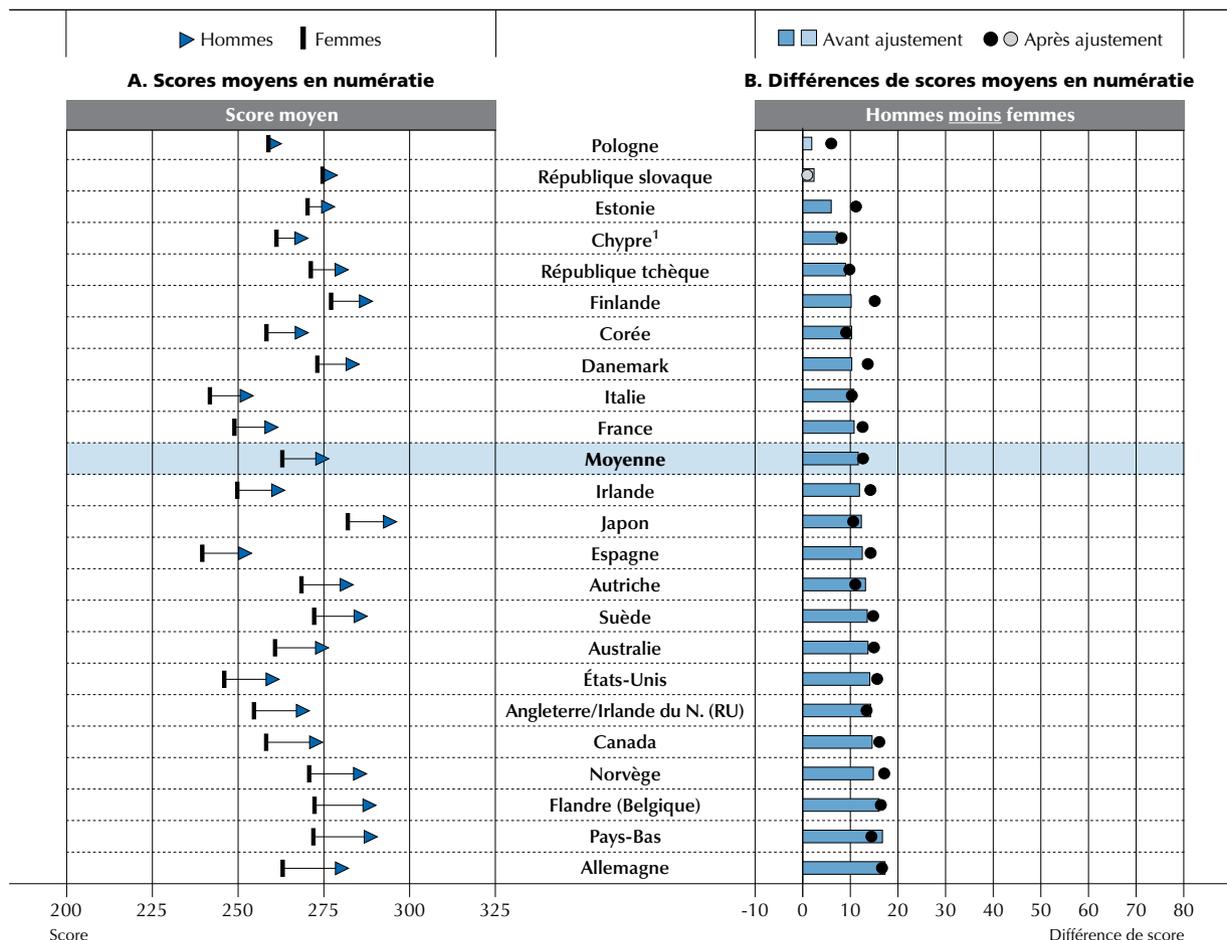
Compétences en littératie et en numératie des hommes et des femmes

En moyenne dans tous les pays étudiés, le score moyen sur l'échelle de compétence en numératie est plus élevé (d'environ 13 points) chez les hommes que chez les femmes (voir la figure 3.4 [N]). La différence est statistiquement significative dans tous les pays, à l'exception de la Pologne et de la République slovaque. Les pays qui affichent les différences les plus marquées sont l'Allemagne (17 points), les Pays-Bas (17 points) et la Flandre (Belgique) (16 points).



■ Figure 3.4 (N) ■

Différences de score en numératie, selon le sexe



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les différences statistiquement significatives du panneau B sont indiquées dans une couleur plus foncée. Les différences avant ajustement correspondent à la différence entre les deux moyennes de chaque catégorie. Les différences après ajustement sont basées sur un modèle de régression qui prend en compte les différences associées aux variables suivantes : âge, niveau de formation, statut au regard de l'immigration et langue, milieu socio-économique et type de profession. Pour consulter les résultats de régression détaillés, voir le tableau B3.17 (N) (disponible en ligne) à l'annexe B. Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de score en numératie avant ajustement (hommes moins femmes).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.1 (N) (disponible en ligne) et tableau A3.4 (N).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932900878>

Les différences de compétences en littératie sont plus disparates et plutôt minimales. En moyenne, dans les pays étudiés, il existe une différence de 2 points en faveur des hommes. Dans dix pays, les hommes obtiennent des scores moyens en littératie plus élevés que les femmes, les différences les plus marquées s'observant en Corée, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Flandre (Belgique) (de 5 à 6 points de différence). Cependant, plus de la moitié des pays étudiés n'affichent pas de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes sur l'échelle de compétence en littératie. Toutefois, en Pologne, les femmes obtiennent des scores moyens plus élevés que les hommes (6 points de différence).

Compétences des hommes et des femmes en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique

Dans tous les pays étudiés, la proportion d'hommes atteignant le niveau 2 ou 3 sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique est supérieure à celle des femmes (voir la figure 3.5 [P]). En moyenne, dans les différents pays, 36 % des hommes atteignent le niveau 2 ou 3, contre 32 % des femmes. L'écart entre la proportion d'hommes et de femmes atteignant le niveau 2 ou 3 est le plus marqué au Japon (11 points de pourcentage), en Autriche, en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), en Allemagne et aux Pays-Bas (8 points de pourcentage), et le plus faible en Australie et au Canada (1 point de pourcentage), ainsi qu'en Estonie, en Finlande et en République slovaque (2 points de pourcentage).



certains pays parviennent à conjuguer des performances moyennes élevées et une corrélation faible ou modérée entre le milieu socio-économique et les résultats des élèves (OCDE, 2010). L'Évaluation des compétences des adultes permet d'étudier la corrélation entre milieu socio-économique et compétences en traitement de l'information dans une tranche d'âge beaucoup plus large, et donc de comprendre dans quelle mesure les différents systèmes d'enseignement post-obligatoire et de formation des adultes réussissent à garantir des possibilités d'apprentissage égales pour tous, quel que soit le milieu socio-économique.

L'Évaluation des compétences des adultes utilise le niveau de formation des parents comme indicateur du milieu socio-économique². On distingue trois catégories de milieu : aucun des parents n'a atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; au moins un des parents a atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ; et au moins un des parents a atteint l'enseignement tertiaire. Ces catégories permettent de mesurer la mobilité sociale intergénérationnelle, c'est-à-dire l'évolution du statut social entre les générations, et non l'évolution d'un individu tout au long de sa vie. Plus la corrélation entre milieu socio-économique et compétences est forte, plus la mobilité sociale intergénérationnelle est faible.

La tendance qui ressort de l'Évaluation des compétences des adultes est nette et concorde avec les résultats des enquêtes précédentes (par exemple, l'Enquête internationale sur la littératie des adultes et l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes) : les adultes issus de milieux socio-économiques favorisés obtiennent des scores plus élevés que ceux des milieux défavorisés. La force de la corrélation entre les compétences et le milieu socio-économique varie largement entre les pays et, au sein des pays, entre les différents groupes d'âge. Dans certains pays, la corrélation entre le niveau de formation des parents et les compétences semble avoir évolué au cours du temps, ce qui traduit peut-être des différences en ce qui concerne les mécanismes de compensation intervenant plus tard dans la vie. En Corée et aux États-Unis, par exemple, la corrélation entre le milieu socio-économique et les compétences est beaucoup plus faible chez les jeunes adultes que chez les individus plus âgés, ce qui semble indiquer une mobilité sociale plus élevée chez les jeunes gens (voir les figures 3.8a [L] et 3.8b [L]). D'autres pays connaissent la situation inverse, ce qui est peut-être le signe de changements dans le niveau de formation d'individus provenant de milieux socio-économiques différents ou dans la qualité de l'éducation. Améliorer le niveau ou la qualité de l'éducation pour les individus issus de milieux défavorisés pourrait atténuer la corrélation entre le milieu socio-économique et les compétences chez les jeunes adultes, mais serait également pertinent quand la corrélation entre le milieu socio-économique et les compétences reste inchangée ou se renforce, par exemple quand les personnes issues de milieux favorisés profitent également de l'amélioration du niveau ou de la qualité de l'éducation.

Briser le cercle des conditions défavorables se transmettant d'une génération à l'autre et renforcer la mobilité sociale constituent des défis politiques majeurs. L'éducation obligatoire devrait faire tout son possible pour garantir que les individus qui quittent le système scolaire possèdent les aptitudes nécessaires pour réussir dans nos sociétés modernes. Les politiques devraient également faire en sorte qu'il soit possible de rattraper son retard, par exemple en mettant en place des cours spécifiques pour adultes ou des programmes de développement dans le cadre de l'enseignement post-secondaire. Il est primordial d'identifier les adultes qui ont besoin d'aide et de leur proposer des formations adaptées à leurs besoins.

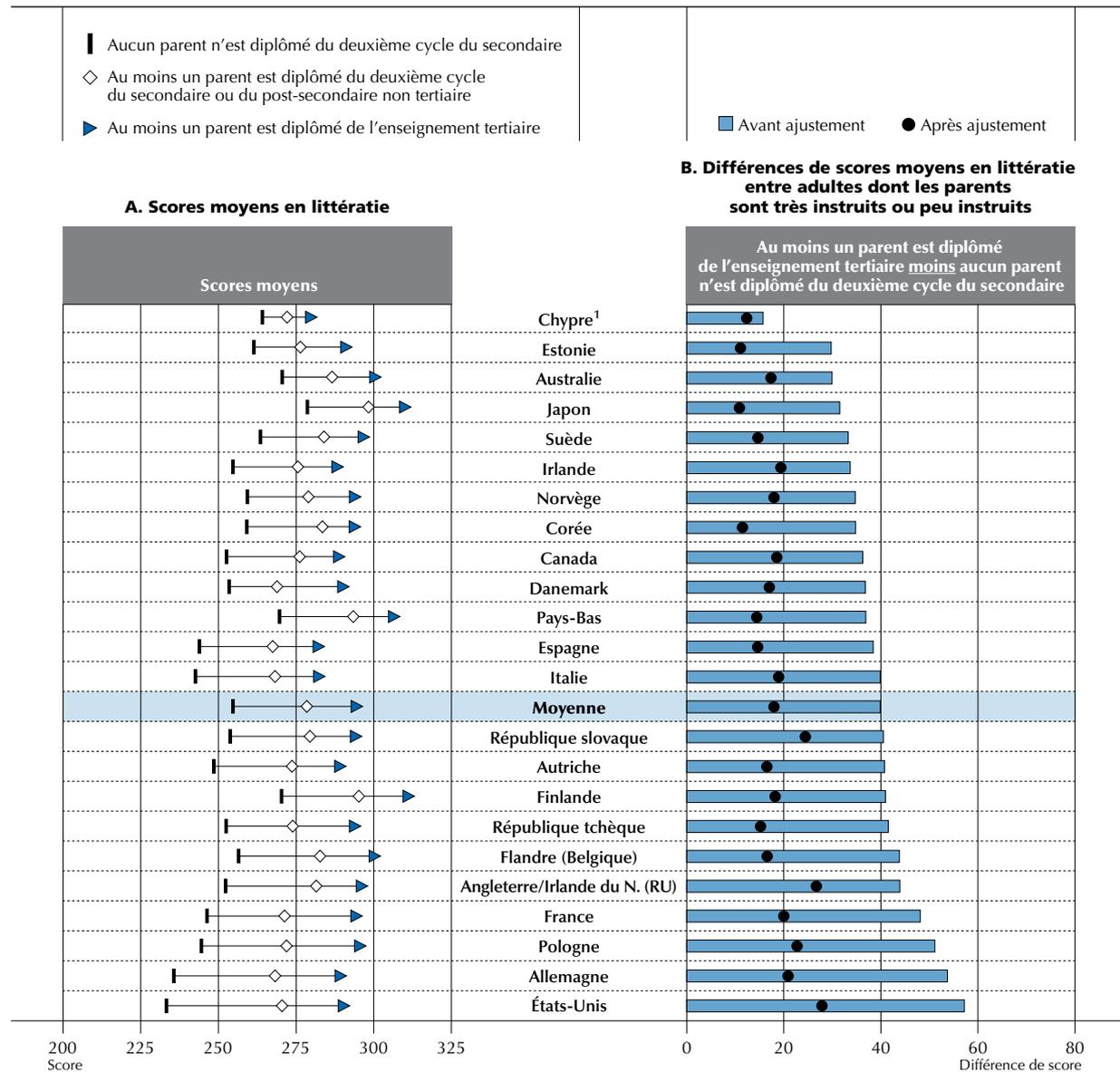
Scores sur les échelles de compétence en littératie et en numératie chez les adultes issus de milieux socio-économiques défavorisés ou favorisés

En moyenne, dans les différents pays, les adultes dont au moins un parent a atteint l'enseignement tertiaire obtiennent les scores moyens les plus élevés (295 points) sur l'échelle de compétence en littératie, suivis de ceux dont au moins un parent a atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (278 points). Les individus dont aucun parent n'a atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire obtiennent, en général, les scores les plus faibles (255 points) (voir la figure 3.6 [L]).

Les différences les plus importantes de compétence, tant en littératie qu'en numératie, entre les adultes dont au moins un parent a un niveau élevé de formation (c'est-à-dire issus d'un milieu socio-économique favorisé) et ceux dont les deux parents ont un faible niveau de formation (c'est-à-dire issus d'un milieu socio-économique défavorisé), s'observent aux États-Unis et en Allemagne (57 points et 54 points, respectivement). C'est également dans ces pays que les adultes dont les parents n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire obtiennent les scores les plus faibles en littératie. En revanche, l'Australie, l'Estonie, le Japon et la Suède affichent les différences les plus faibles (28-33 points) entre ces deux groupes d'adultes, ainsi que des scores relativement supérieurs chez les adultes dont aucun parent n'a terminé le deuxième de l'enseignement secondaire.

■ Figure 3.6 (L) ■

Différences de score en littératie, selon le milieu socio-économique



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les différences statistiquement significatives du panneau B sont indiquées dans une couleur plus foncée. Les différences avant ajustement correspondent à la différence entre les deux moyennes de chaque catégorie. Les différences après ajustement sont basées sur un modèle de régression qui prend en compte les différences associées aux variables suivantes : âge, sexe, niveau de formation, statut au regard de l'immigration et langue, milieu socio-économique et type de profession. Seule la différence de score entre deux catégories apparaît dans le panneau B, ce qui permet de mettre en évidence l'importance relative du milieu socio-économique sur les différences de scores observées. Pour consulter les résultats de régression détaillés, notamment pour chaque catégorie de chaque variable incluse dans le modèle, voir le tableau B3.17 (L) à l'annexe B.

Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de score en littératie avant ajustement (au moins un parent diplômé de l'enseignement tertiaire moins aucun parent n'est diplômé du deuxième cycle du secondaire).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.1 (L) et A3.6 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932900916>

Après contrôle de l'impact d'autres caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, niveau de formation, statut au regard de l'immigration et langue, et type de profession), l'écart de performance entre les adultes dont un parent a terminé l'enseignement tertiaire et ceux dont les parents n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est réduit de moitié environ. Parmi les pays de l'OCDE ayant participé à l'évaluation, l'écart en faveur des adultes dont un parent a atteint l'enseignement tertiaire passe d'environ 40 points à 18 points.

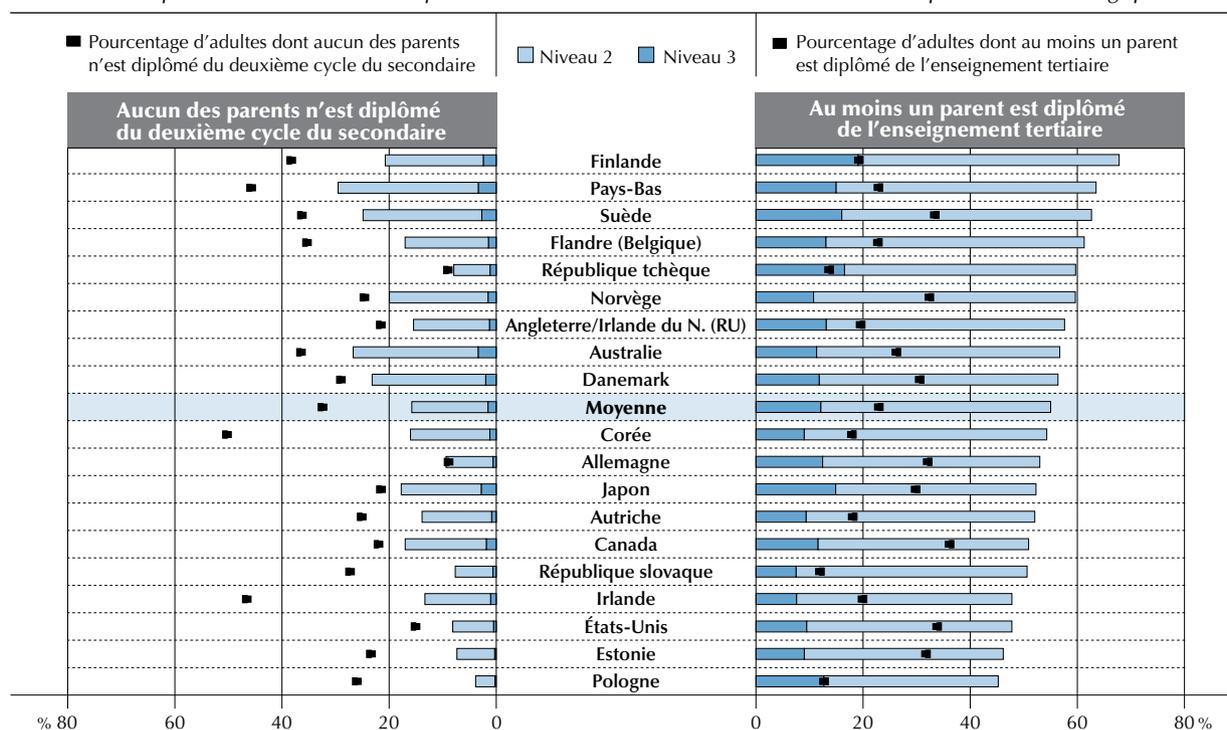
Niveaux de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique parmi les adultes issus de milieux socio-économiques défavorisés ou favorisés

Une proportion minimale d'adultes issus de milieux défavorisés parvient au niveau 2 ou 3 sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique (voir la figure 3.7 [P]). La moyenne est de 16 %, allant d'une proportion minimum d'environ 3 % à 8 % en Estonie, aux États-Unis, en Pologne, en République slovaque et en République tchèque, à une proportion maximum d'environ 25 % à 30 % en Australie, aux Pays-Bas et en Suède. En moyenne, dans les pays, 55 % des adultes issus d'un milieu plus favorisé atteignent le niveau 2 ou 3. Ce sont l'Estonie, les États-Unis, l'Irlande et la Pologne qui enregistrent les proportions les plus faibles (environ 45 % à 48 %), et les Pays-Bas, la Suède (tous deux à 63 %) et la Finlande (68 %) qui affichent les proportions les plus élevées.

■ Figure 3.7 (P) ■

Niveau de compétence en résolution de problèmes chez les adultes dont les parents sont peu ou très instruits

Pourcentage d'adultes dont les parents sont peu ou très instruits se situant au niveau 2 ou 3 sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique



Remarques : les pourcentages sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique sont calculés de sorte que la somme des proportions mutuellement exhaustives soit égale à 100 % : n'a pas souhaité passer l'évaluation informatisée ; n'a aucune expérience en informatique ; a échoué au test de base en informatique ; a obtenu un score inférieur au niveau 1, de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3. Pour consulter des résultats plus détaillés pour chaque catégorie, voir les tableaux correspondants cités dans la source ci-dessous.

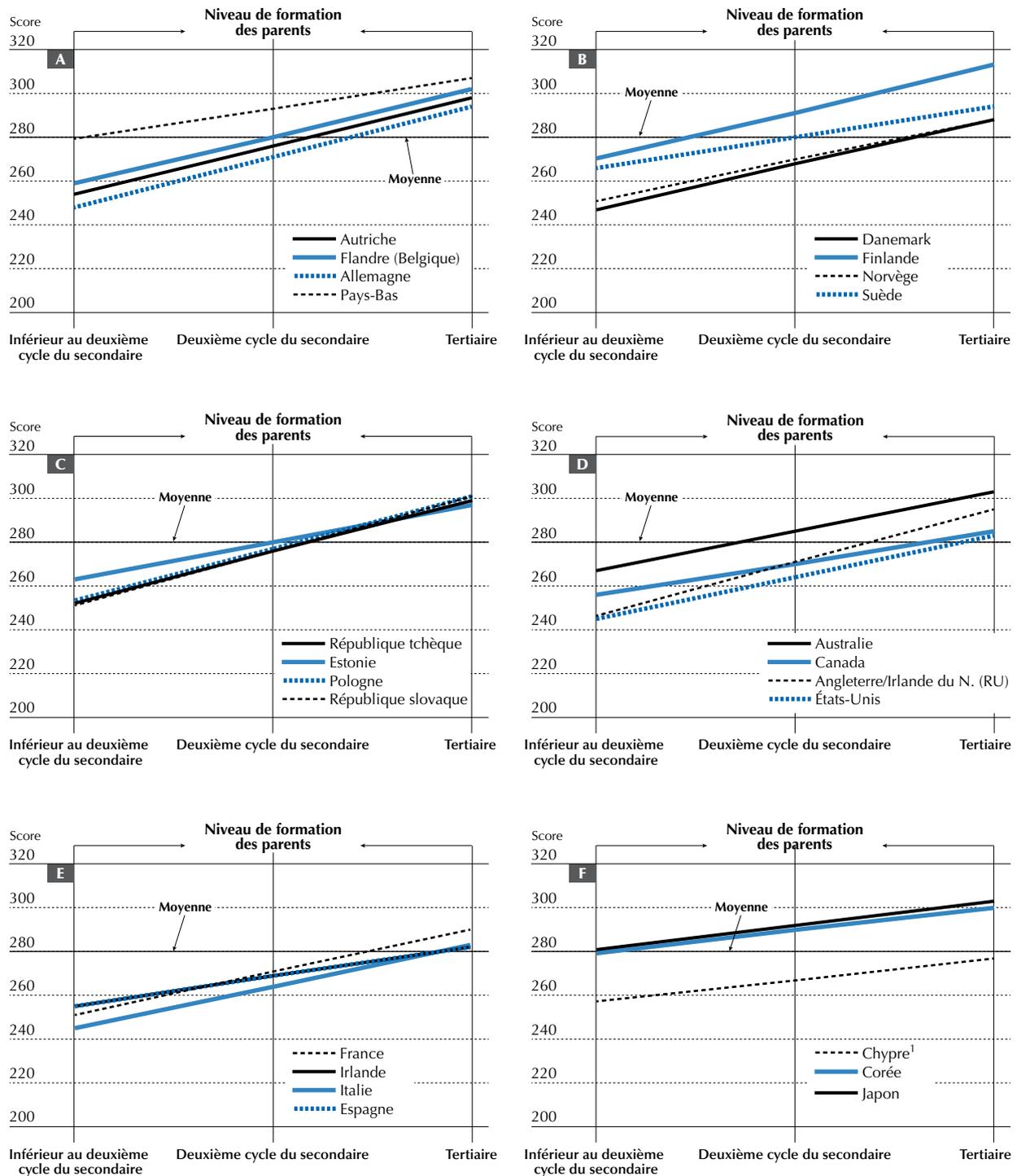
Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage combiné d'adultes se situant aux niveaux 2 et 3 et dont au moins un parent est diplômé de l'enseignement tertiaire.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.7 (P) et B3.5 à l'annexe B.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932900935>

En moyenne, dans les pays, environ 12 % des adultes issus de milieux socio-économiques favorisés atteignent le niveau 3 sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. La République tchèque, la Finlande et la Suède enregistrent la proportion la plus élevée (plus de 15 %), suivis du Japon, des Pays-Bas, de l'Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni) et de la Flandre (Belgique). En revanche, en Autriche, en Corée, en Estonie, aux États-Unis, en Irlande et en République slovaque, environ 7 % à 9 % des adultes issus de milieux favorisés atteignent le niveau 3. Les pourcentages sont encore plus faibles parmi les adultes issus de milieux défavorisés. En moyenne, moins de 2 % de ce groupe atteint le niveau 3. Seuls l'Australie, la Finlande, le Japon, les Pays-Bas et la Suède affichent une proportion supérieure à 2 %, mais toujours inférieure à 4 %.

■ Figure 3.8a (L) ■

Relation entre le score en littératie et le milieu socio-économique chez les jeunes adultes*Gradient socio-économique, chez les 16-24 ans*

1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : la moyenne représente le score moyen des 16-24 ans de l'ensemble des pays de l'OCDE participant à l'évaluation.

Le gradient socio-économique est basé sur la droite de tendance reliant les scores moyens de chaque niveau de formation des parents.

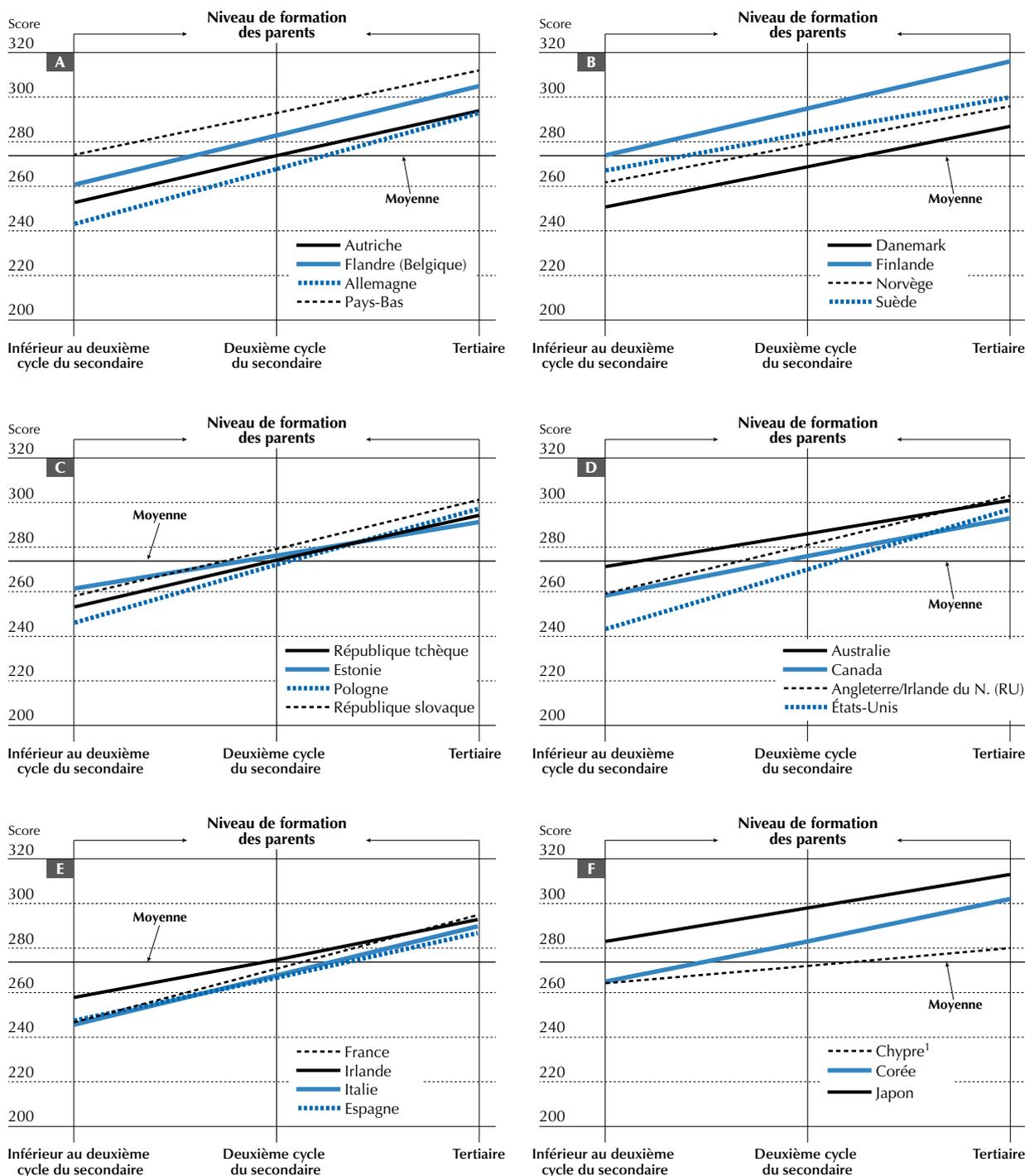
Dans les panneaux A à D, les pays sont regroupés sur la base de considérations régionales ou linguistiques. Les pays restants sont regroupés dans les panneaux E et F.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.8 (L).**StatLink** <http://dx.doi.org/10.1787/888932900954>



■ Figure 3.8b (L) ■
Relation entre le score en littératie et le milieu socio-économique dans l'ensemble de la population adulte

Gradient socio-économique, chez les 16-65 ans



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : la moyenne représente le score moyen de l'ensemble des pays de l'OCDE participant à l'évaluation. Le gradient socio-économique est basé sur la droite de tendance reliant les scores moyens de chaque niveau de formation des parents.

Dans les panneaux A à D, les pays sont regroupés sur la base de considérations régionales et linguistiques. Les pays restants sont regroupés dans les panneaux E et F.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.8 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932900973>

Corrélation entre le milieu socio-économique et les compétences, selon l'âge

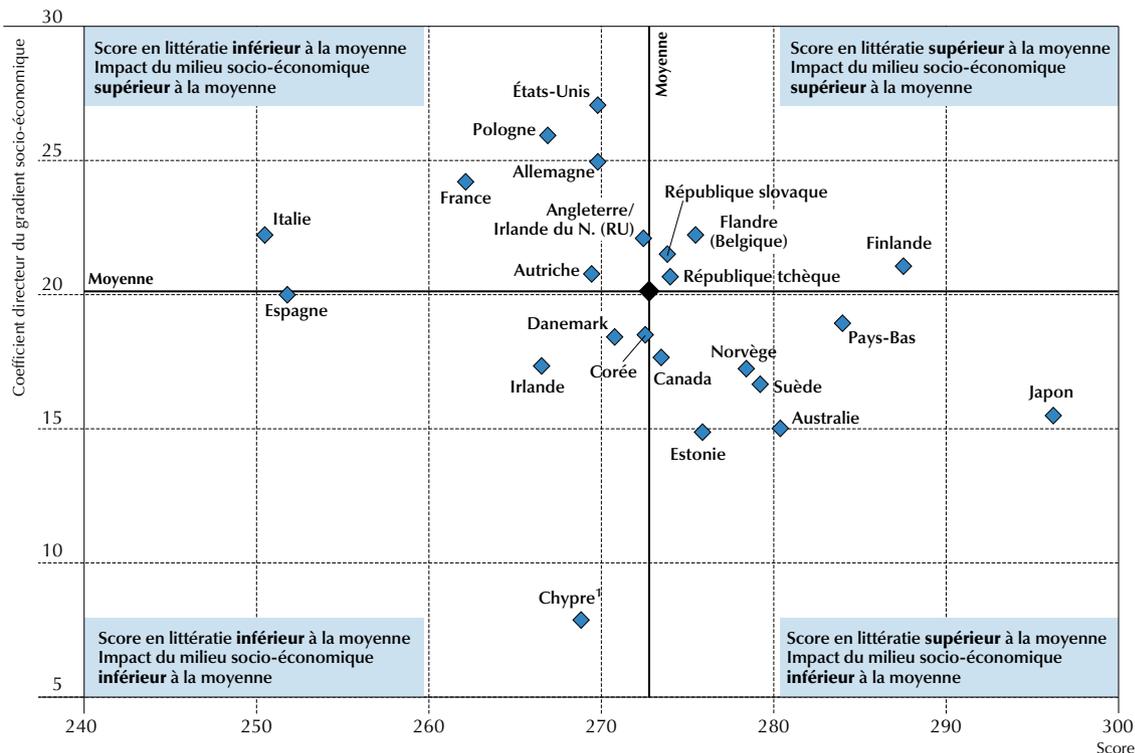
La Corée, l'Espagne, l'Irlande, le Japon, les Pays-Bas et la Suède sont les pays où la corrélation entre le milieu socio-économique et les compétences en littératie (également appelée gradient socio-économique) chez les jeunes adultes est la plus faible. C'est en Allemagne, en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), en Pologne, en République slovaque et en République tchèque que cette corrélation est la plus forte (voir la figure 3.8a [L]). Parmi la population des 16-65 ans, cette corrélation est la plus faible en Australie, en Estonie, en Irlande, au Japon, en Norvège et en Suède, et la plus forte en Allemagne, en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), aux États-Unis, en Flandre (Belgique), en Italie et en Pologne (voir la figure 3.8b [L]).

Dans les différents pays, la pente du gradient socio-économique est en moyenne plus prononcée (ce qui signifie que la corrélation entre le milieu socio-économique et la compétence est plus forte) pour l'ensemble de la population adulte que chez les jeunes. Par exemple, les États-Unis affichent le gradient dont la pente est la plus prononcée pour les 16-65 ans, mais elle est proche de la moyenne pour les 16-24 ans. En Corée, la corrélation entre le milieu socio-économique et les compétences est également beaucoup plus faible chez les jeunes adultes que pour la totalité des adultes. Si la pente du gradient socio-économique y est proche de la moyenne chez les 16-65 ans, pour les jeunes adultes, elle est la deuxième pente la moins prononcée de tous les pays étudiés. En revanche, en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), au Danemark, en Estonie, en République slovaque et en République tchèque, la pente du gradient socio-économique est plus accentuée pour les jeunes adultes que pour l'ensemble de la population adulte.

■ Figure 3.8c (L) ■

Relation entre le score en littératie et l'impact du milieu socio-économique sur le niveau de compétence

Score moyen en littératie et coefficient directeur du gradient socio-économique, chez les 16-65 ans



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les moyennes représentent les scores moyens de l'ensemble des pays de l'OCDE participant à l'évaluation. Le coefficient directeur du gradient socio-économique représente la différence de score associée à l'augmentation d'une unité du niveau de formation des parents.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A2.4 et A3.8 (L).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932900992>



Mobilité sociale et compétences en littératie

Existe-t-il un lien entre le niveau de compétence des adultes et la force de la corrélation entre le milieu socio-économique et les compétences ? (voir la figure 3.8c [L]). Sept pays, dont l'Australie, le Japon et les Pays-Bas, associent des scores en littératie supérieurs à la moyenne et un gradient socio-économique dont la pente est moins prononcée que la moyenne, et six pays, dont l'Allemagne, les États-Unis et la Pologne, affichent des scores en littératie inférieurs à la moyenne et un gradient socio-économique plus accentué que la moyenne. En revanche, dans d'autres pays, le rapport est inversé : la Finlande, la Flandre (Belgique), la République slovaque et la République tchèque obtiennent des scores supérieurs à la moyenne en littératie, tout en présentant un gradient socio-économique plus accentué que la moyenne, tandis que des pays comme la Corée, le Danemark et l'Irlande associent des scores en littératie inférieurs à la moyenne et un gradient socio-économique avec une pente moins prononcée que la moyenne.

DIFFÉRENCES DE COMPÉTENCES LIÉES AU NIVEAU DE QUALIFICATION

La formation scolaire constitue l'un des principaux mécanismes permettant de développer et d'entretenir les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes. Un des objectifs explicites des systèmes scolaires des pays ayant participé à l'Évaluation des compétences des adultes est de garantir que les élèves quittent l'enseignement obligatoire en disposant des compétences adéquates en littératie et en numératie, et de la capacité d'utiliser les technologies de l'information et de la communication. Cet objectif est également poursuivi aux niveaux supérieurs de l'éducation. La plupart des pays disposent de programmes nationaux de tests permettant d'évaluer la progression vers cet objectif (OCDE, 2013). Le Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) souligne l'importance de ces compétences en incluant la compréhension de l'écrit et les mathématiques parmi les domaines dans lesquels les jeunes de 15 ans sont évalués tous les trois ans.

Outre leur rapport direct avec les compétences, le niveau et le type de formation scolaire, ainsi que les qualifications obtenues, sont indirectement liés aux compétences en traitement de l'information. En effet, ils déterminent la possibilité d'accéder à l'emploi et aux formations continues permettant d'entretenir et de développer les compétences. Le système d'éducation permet également d'acquérir des comportements, des attitudes et des pratiques facilitant l'apprentissage tout au long de la vie, comme l'intérêt pour la lecture ou une attitude positive vis-à-vis de l'apprentissage.

La formation scolaire n'est pas le seul cadre permettant de développer les compétences testées dans l'Évaluation des compétences des adultes. En effet, l'apprentissage peut avoir lieu dans d'autres cadres, dont la famille, le lieu de travail et les activités menées de façon autonome. Par ailleurs, les compétences acquises dans le cadre de la formation scolaire peuvent se perdre si elles ne sont pas utilisées. Plus la période pendant laquelle une personne a été en dehors du système scolaire est longue, plus la relation directe entre sa formation scolaire et ses compétences est faible, et plus le rôle joué par d'autres facteurs pouvant affecter les compétences (comme l'environnement social et professionnel) est grand. En d'autres termes, la formation scolaire d'une personne âgée de 55 ans aura probablement une influence moins directe sur ses compétences que pour une personne de 26 ans. En outre, la qualité de la formation aura peut-être changé au fil du temps. Dans un même pays, des individus ayant obtenu la même qualification ou atteint le même niveau de formation auront peut-être connu une scolarité tout à fait différente. En effet, le contenu et la qualité de l'enseignement secondaire des années 60 sont certainement très différents de ce qui existait au début des années 2000.

La corrélation entre le niveau de formation et les compétences en traitement de l'information est complexe. Les personnes plus compétentes sont plus susceptibles de faire de longues études, par exemple, et de trouver un meilleur emploi présentant davantage de possibilités de développer ces compétences. Le rôle joué directement ou indirectement par l'éducation dans le développement des compétences en traitement de l'information est analysé plus en détail au chapitre 5. Cette section met l'accent sur les différences constatées entre les adultes qui n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, ceux qui ont atteint ce niveau de formation et ceux qui ont atteint l'enseignement tertiaire.

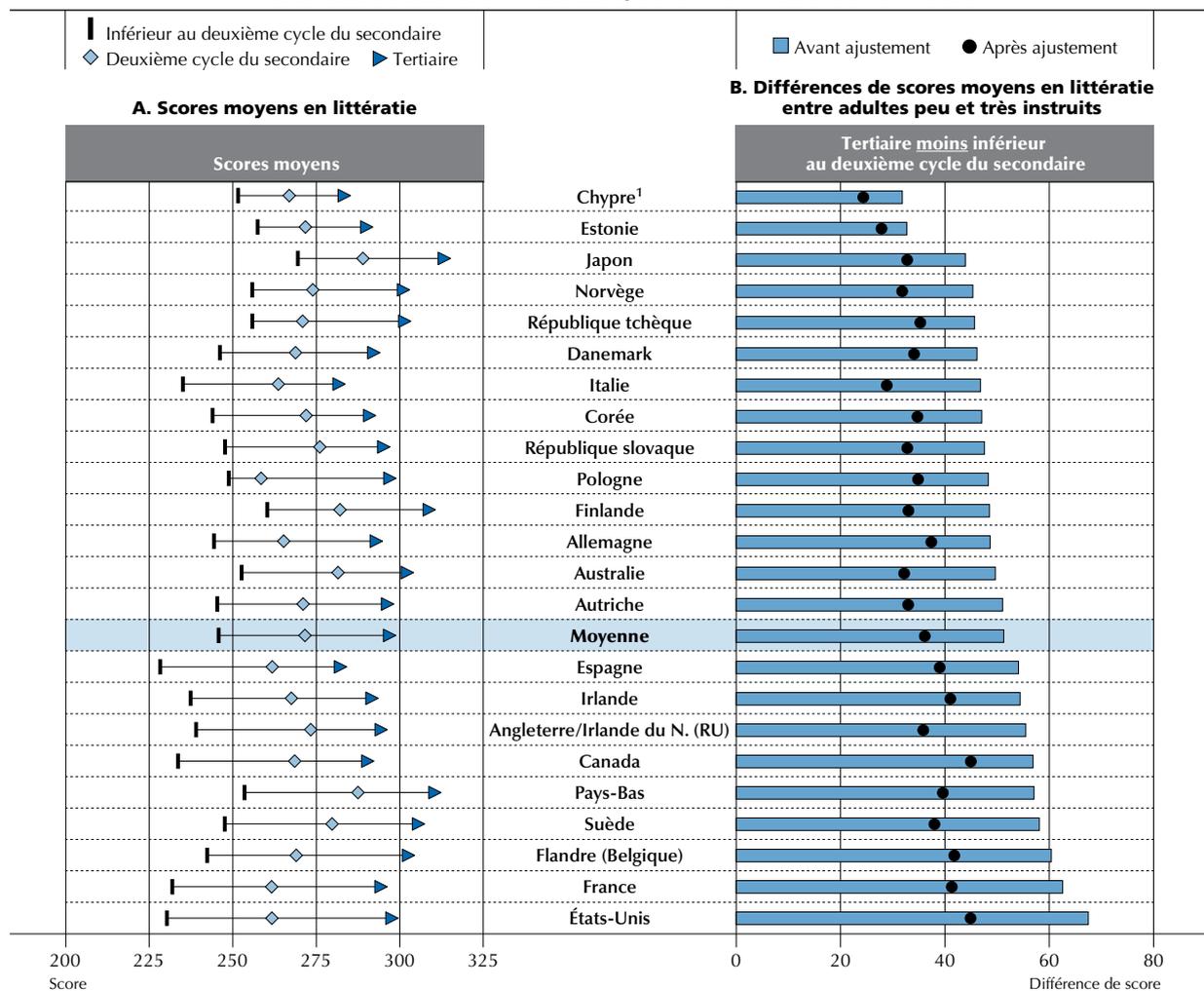
Comme on pouvait s'y attendre, il existe une corrélation positive étroite entre le niveau de formation et les compétences en traitement de l'information. En outre, deux autres faits marquants se distinguent. Premièrement, les différences de compétences liées au niveau de formation varient de façon considérable d'un pays à l'autre. En effet, l'écart de compétences entre les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire et ceux qui n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est beaucoup plus marqué dans certains pays que dans d'autres. Les États-Unis se distinguent par leur écart particulièrement important entre ces deux groupes, tant en littératie qu'en numératie. Parmi les raisons pouvant expliquer ces différences d'écart, on peut citer la qualité variable de l'éducation, et la diversité des systèmes de formation des adultes et des tendances en matière de scolarisation. Toutes choses étant égales par ailleurs, le niveau

de compétence moyen des adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire devrait baisser à mesure que la taille de ce groupe diminue par rapport à la population totale.

Deuxièmement, les compétences des adultes qui ont le même niveau de formation varient considérablement entre les pays. En fait, dans quelques pays, les compétences moyennes des adultes qui ont terminé l'enseignement secondaire dépassent celles des diplômés de l'enseignement tertiaire. Cependant, la prudence est de mise si l'on veut attribuer ces différences à la qualité variable de l'éducation d'un pays à l'autre, car elles peuvent également refléter des différences d'aptitude des adultes à un niveau de formation donné. On s'attend à ce que les diplômés d'un système d'enseignement tertiaire très sélectif soient plus performants de manière générale que ceux qui ont obtenu leur diplôme dans un système nettement plus accessible. De même, les différences entre les pays peuvent traduire des écarts en ce qui concerne les possibilités et l'efficacité du développement continu des compétences et leur utilisation une fois que la formation initiale est terminée, puisque ces compétences peuvent être acquises hors de la formation scolaire et peuvent être perdues au fil du temps.

■ Figure 3.9 (L) ■

Différences de score en littératie, selon le niveau de formation



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : toutes les différences de score dans le panneau B sont statistiquement significatives. Les différences avant ajustement correspondent à la différence entre les deux moyennes de chaque catégorie. Les différences après ajustement sont basées sur un modèle de régression qui prend en compte les différences associées aux variables suivantes : âge, sexe, niveau de formation, statut au regard de l'immigration et langue, milieu socio-économique et type de profession. Seule la différence de score entre deux catégories apparaît dans le panneau B, ce qui permet de mettre en évidence l'importance relative du niveau de formation sur les différences de score observées. Pour consulter les résultats de régression détaillés, notamment pour chaque catégorie de chaque variable incluse dans le modèle, voir le tableau B3.17 (L) à l'annexe B. Par « inférieur au second cycle du secondaire », on entend les niveaux CITE 1, 2 et 3C (court). Par « deuxième cycle du secondaire », on entend les niveaux CITE 3A, 3B, 3C (long) et 4. Par « tertiaire », on entend les niveaux CITE 5A, 5B et 6. Lorsque cela était possible, les qualifications étrangères ont été incluses en utilisant la qualification la plus proche dans le système d'éducation nationale.

Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de score en littératie avant ajustement (tertiaire moins inférieur au deuxième cycle du secondaire).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.1 (L) et A3.9 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901011>



Si l'on tient compte des effets d'autres caractéristiques socio-démographiques, telles que l'âge, la corrélation entre le niveau de formation et les compétences faiblit dans tous les pays. Cependant, cette corrélation reste forte : d'un pays à l'autre, entre 25 points et 45 points séparent les scores moyens en littératie des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire de ceux des adultes n'ayant pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Il est intéressant de noter que les différences de score en littératie après ajustement entre les adultes peu instruits et les adultes très instruits ne varient pas fortement entre les pays. En d'autres termes, le gain de compétence associé à une qualification tertiaire par rapport à un niveau inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire est d'ampleur identique, quelles que soient les différences concernant la structure et le développement des systèmes d'éducation et de formation.

Compétences en littératie et en numératie des adultes peu instruits ou très instruits

Comme prévu, les adultes qui n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (ci-après, les « adultes peu instruits ») réussissent en moyenne moins bien sur l'échelle de compétence en littératie que ceux qui atteignent ce niveau de formation, qui à leur tour obtiennent des scores généralement inférieurs à ceux des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire (ci-après, les adultes « très instruits ») (voir la figure 3.9 [L]). Le score moyen des adultes n'ayant pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est de 246 points (niveau 2), alors qu'il est de 272 points (avoisinant le niveau 3) pour les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de 297 points (niveau 3) pour les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays, environ 24 % des adultes n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Cette proportion va d'un minimum de 14 % environ aux États-Unis à un maximum de 53 % environ en Italie (voir le tableau B3.6 à l'annexe B).

Les pays diffèrent fortement en ce qui concerne le niveau de compétence moyen en littératie selon le niveau de formation. Les adultes peu instruits obtiennent en moyenne les scores les plus faibles sur l'échelle de compétence en littératie au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en France et en Italie. Au Japon, les adultes peu instruits obtiennent, en moyenne, un score très élevé (269 points) par rapport à l'ensemble des pays, plus élevé même que celui des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire aux États-Unis, en France et en Pologne. Sinon, les adultes peu instruits d'Estonie, de Finlande, de Norvège, des Pays-Bas et de République tchèque obtiennent des scores comparativement élevés et bien supérieurs à la moyenne générale des adultes peu instruits.

La différence de score la plus marquée entre les adultes peu instruits et les adultes très instruits s'observe aux États-Unis : en littératie, 67 points séparent les deux groupes. En numératie, la différence est de 83 points. Les États-Unis sont suivis de la France tant sur l'échelle de compétence en littératie (63 points de différence) que sur celle de compétence en numératie (79 points de différence). L'Estonie affiche parmi les différences les plus minimes sur les échelles de compétence en littératie (33 points de différence) et en numératie (42 points de différence). Ce résultat est dû en partie au score moyen comparativement élevé des adultes ayant un niveau de formation inférieur au deuxième cycle du secondaire et au score moyen comparativement faible des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire.

Outre la corrélation constatée entre les compétences en littératie et en numératie et le niveau de formation, la figure 3.9 (L) indique la différence de compétence entre les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire et ceux qui n'ont pas atteint le deuxième cycle du secondaire après contrôle d'autres caractéristiques socio-démographiques. Si dans tous les pays, les différences nettes sont inférieures aux différences non ajustées, elles demeurent importantes (entre 25 points et 45 points selon les pays).

Compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique des adultes peu instruits ou très instruits

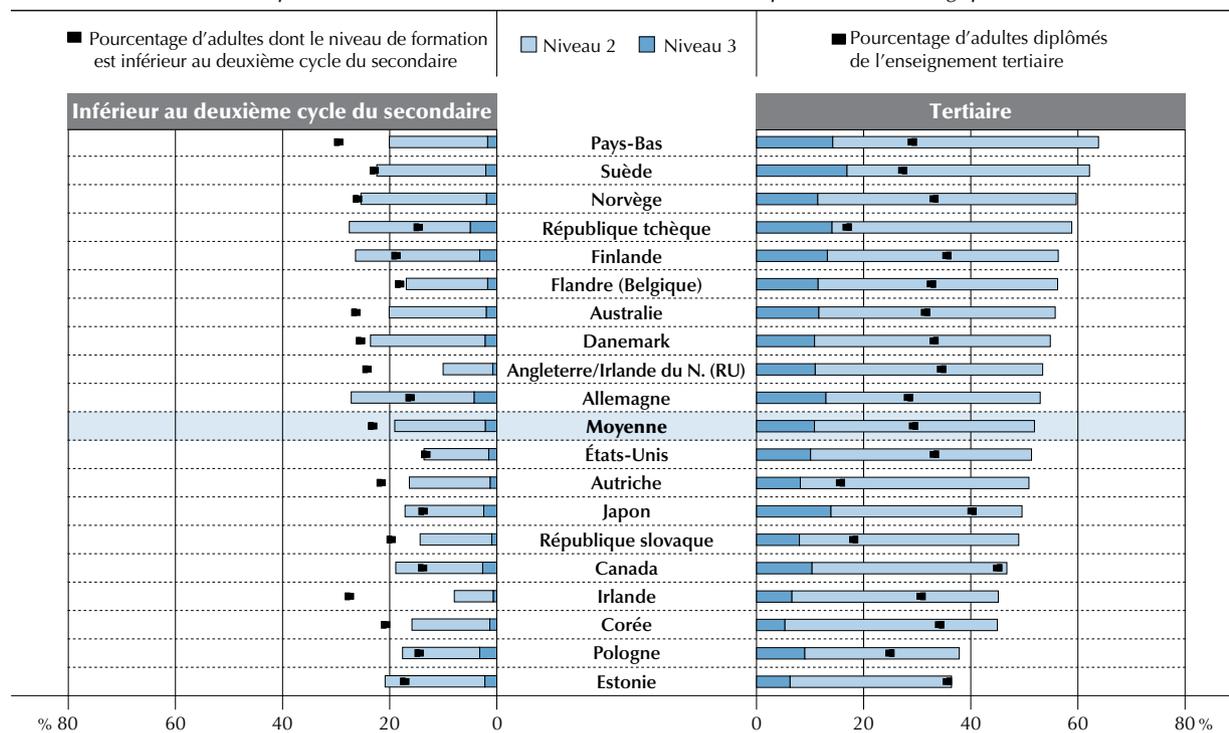
En moyenne, dans les différents pays, 52 % des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire atteignent ou dépassent le niveau 2 sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique (voir la figure 3.10 [P]). Ce pourcentage varie entre des maximums de 64 % aux Pays-Bas et de 62 % en Suède, et des minimums de 36 % en Estonie et de 38 % en Pologne. La Suède, les Pays-Bas et la République tchèque affichent les proportions les plus élevées de diplômés de l'enseignement tertiaire atteignant le niveau 3 sur cette échelle.

En moyenne, seuls 19 % des adultes peu instruits atteignent ou dépassent le niveau 2 dans l'ensemble des pays. Ce pourcentage varie entre des minimums de 7 % à 10 % en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni) et en Irlande, et des maximums de 26 % à 28 % en République tchèque, en Finlande et en Allemagne. Globalement, seuls 2 % des adultes qui n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire parviennent au niveau 3 de l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.

■ Figure 3.10 (P) ■

Niveau de compétence en résolution de problèmes, selon le niveau de formation

Pourcentage d'adultes peu ou très instruits se situant au niveau 2 ou 3 de l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique



Remarques : les pourcentages sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique sont calculés de sorte que la somme des proportions mutuellement exhaustives soit égale à 100 % : n'a pas souhaité passer l'évaluation informatisée ; n'a aucune expérience en informatique ; a échoué au test de base en informatique ; a obtenu un score inférieur au niveau 1, de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3. Pour consulter des résultats plus détaillés pour chaque catégorie, voir les tableaux correspondants cités dans la source ci-dessous. Par « inférieur au second cycle du secondaire », on entend les niveaux CITE 1, 2 et 3C (court). Par « deuxième cycle du secondaire », on entend les niveaux CITE 3A, 3B, 3C (long) et 4. Par « tertiaire », on entend les niveaux CITE 5A, 5B et 6. Lorsque cela était possible, les qualifications étrangères ont été incluses en utilisant la qualification la plus proche dans le système d'éducation national.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage combiné d'adultes diplômés de l'enseignement tertiaire se situant aux niveaux 2 et 3.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.10 (P) et B3.6 à l'annexe B.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901030>

Désavantages cumulés concernant les compétences clés en traitement de l'information chez les adultes peu instruits

Les adultes qui n'ont pas atteint le deuxième cycle de l'enseignement secondaire risquent fortement d'atteindre au maximum le niveau 2 sur les échelles de compétence en littératie et en numératie. La partie suivante examine si le niveau de formation interagit avec l'âge, le sexe et le milieu socio-économique dans son rapport avec les compétences.

Jeunes peu instruits et inactifs

Si les jeunes adultes réussissent généralement mieux que leurs homologues plus âgés aux tests de compétences clés en traitement de l'information, certains groupes de jeunes obtiennent des résultats particulièrement médiocres.

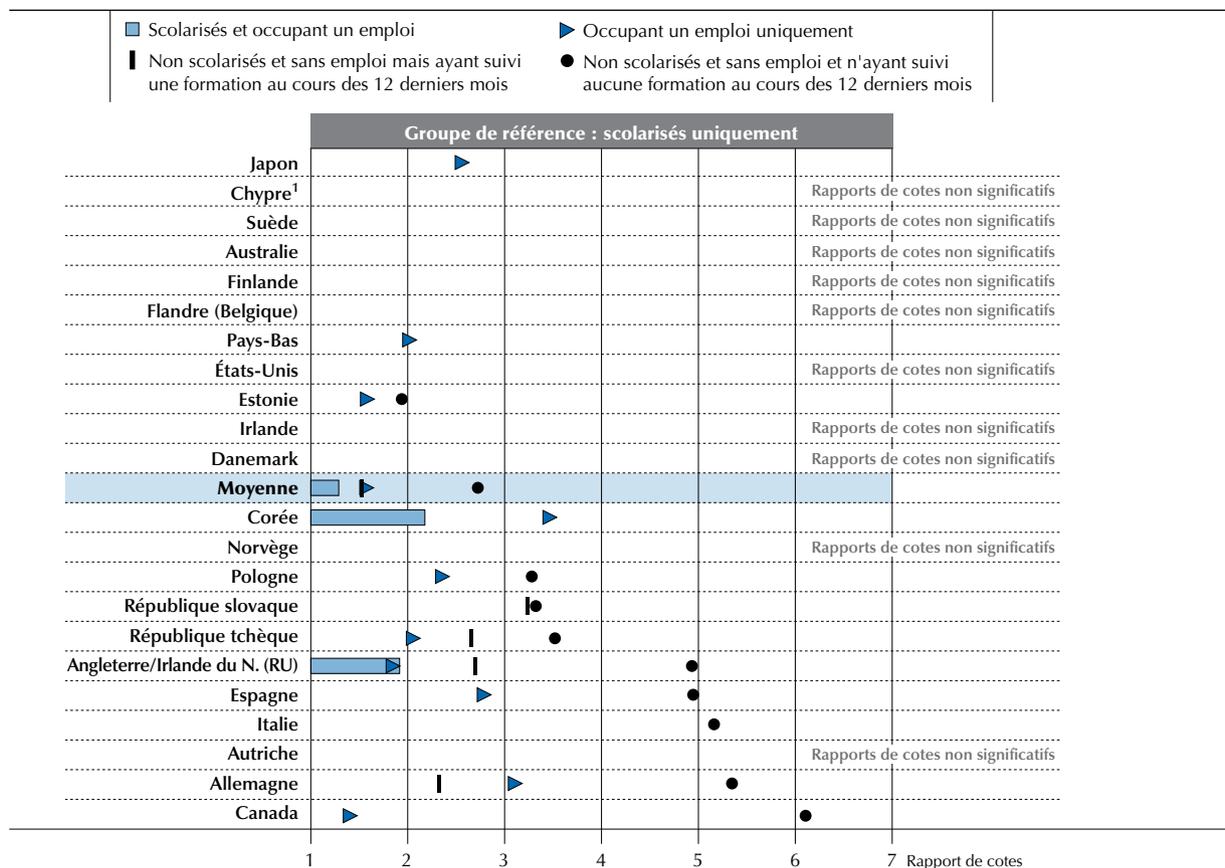
Le fait d'être non scolarisé et sans emploi est susceptible d'avoir une incidence négative sur le développement des compétences. Les résultats indiquent que ce groupe de jeunes adultes a en moyenne trois fois plus de risques de se situer au niveau 2 ou en deçà sur l'échelle de compétence en littératie que les jeunes qui sont encore scolarisés (voir la figure 3.11 [L] ; et voir l'encadré 3.4 pour une explication de l'analyse du rapport de cotes). La probabilité que les jeunes inactifs se situent au niveau 2 ou en deçà est six fois plus élevée au Canada et deux fois plus élevée en Estonie. Dans certains pays, cependant, les jeunes ne risquent pas plus que les autres d'obtenir un niveau de compétence inférieur, même si cela est peut-être dû à la petite taille des échantillons au niveau national pour ces groupes, le rapport de cotes moyen des pays étant important. Il est important de replacer les résultats dans le contexte de la taille de ces groupes. La proportion moyenne de jeunes inactifs dans les pays est d'environ 5 %. C'est en République slovaque qu'elle est la plus élevée (12 %) et aux Pays-Bas qu'elle est la plus faible (1 %) (voir le tableau B3.7 à l'annexe B).



■ Figure 3.11 (L) ■

Probabilité d'obtenir un score moins élevé en littératie chez les jeunes adultes

Probabilité ajustée (rapports de cotes) pour les 16-24 ans de se situer à un niveau inférieur ou égal au niveau 2 sur l'échelle de compétence en littératie, selon le niveau de formation et la situation au regard de l'emploi



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les estimations basées sur des échantillons de moins de 30 observations ou qui n'étaient pas statistiquement différentes du groupe de référence n'apparaissent pas. Pour consulter des résultats plus détaillés, voir le tableau correspondant cité dans la source ci-dessous. Les rapports de cotes sont ajustés pour tenir compte de l'âge, du sexe, du type de profession, du statut au regard de l'immigration, de la langue et du milieu socio-économique.

Les pays sont classés par ordre croissant de la probabilité (rapports de cotes) pour les jeunes d'obtenir un score inférieur ou égal au niveau 2 lorsqu'ils sont non scolarisés et sans emploi, et qu'ils n'ont pas suivi de formation récemment.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.11 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901049>

Encadré 3.4. Utilisation des rapports de cotes

Les rapports de cotes expriment la probabilité relative qu'un événement se produise pour un groupe particulier par rapport à un groupe de référence. Un rapport de cotes égal à 1 équivaut à des chances identiques qu'un événement se produise pour un groupe particulier et pour le groupe de référence. Un coefficient inférieur à 1 indique que la probabilité qu'un événement donné se produise est moindre pour un groupe particulier que pour le groupe de référence, et un coefficient supérieur à 1 indique une probabilité plus élevée.

Exercer une activité professionnelle sans suivre une formation n'aboutit pas nécessairement à des compétences plus élevées. En Allemagne, en Corée, en Espagne, au Japon, aux Pays-Bas, en Pologne et en République tchèque, les jeunes âgés de 16 à 24 ans qui travaillent et ne sont pas scolarisés sont nettement plus susceptibles d'afficher un niveau de compétence inférieur à celui des 16-34 ans encore scolarisés. Les résultats donnent à penser que dans certains de ces pays, commencer à travailler très jeune, surtout dans des emplois peu qualifiés, donne peu de chances aux jeunes de développer leurs compétences en traitement de l'information au-delà d'un niveau purement fonctionnel et limité. Les jeunes qui étudient et travaillent en même temps sont eux aussi plus susceptibles d'obtenir un faible niveau de compétence.

Cela est particulièrement le cas en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni) et en Corée. En revanche, dans certains pays, les jeunes qui travaillent mais ne suivent pas de formation ne risquent pas forcément plus que ceux qui sont encore scolarisés d'obtenir des scores faibles sur l'échelle de compétence en littératie. Toutefois, cette probabilité est peut-être due à la petite taille de l'échantillon au niveau national pour ces groupes, le rapport de cotes moyen dans les pays étant important.

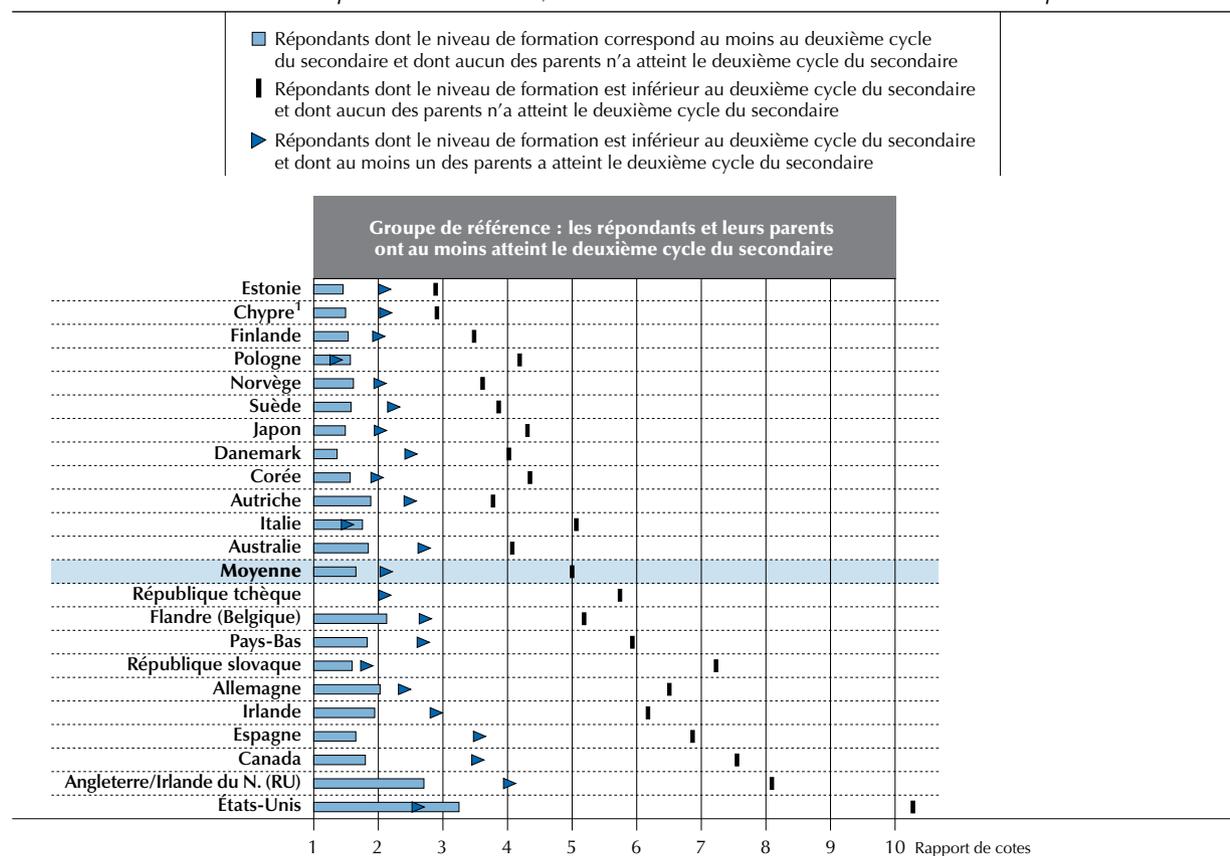
Adultes peu instruits issus de milieux socio-économiques défavorisés

Les adultes peu instruits et dont les parents sont également peu instruits ont, en moyenne, environ cinq fois plus de risques d'atteindre des niveaux plus faibles sur l'échelle de compétence en littératie que les adultes dont les parents ont un niveau de formation plus élevé (voir la figure 3.12 [L]). Ces probabilités peuvent être de plus de dix fois plus élevées aux États-Unis et d'environ huit fois plus élevées au Canada et en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), à environ trois fois plus élevées en Estonie et en Finlande. C'est le groupe d'adultes qui est le moins susceptible de suivre une formation pour adultes de quelque type que ce soit ou de s'engager dans des pratiques favorisant un apprentissage productif (voir Desjardins, Rubenson et Milana, 2006). En moyenne, environ 13 % des adultes sont peu instruits et ont des parents également peu instruits. Cette proportion va de 3 % minimum en République tchèque à 45 % maximum en Italie (voir le tableau B3.8 à l'annexe B).

■ Figure 3.12 (L) ■

Probabilité d'obtenir un score moins élevé en littératie parmi les adultes peu instruits

Probabilité ajustée (rapports de cotes) pour les répondants de se situer à un niveau inférieur ou égal au niveau 2 sur l'échelle de compétence en littératie, selon leur niveau de formation et celui de leurs parents



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les estimations basées sur des échantillons de moins de 30 observations ou qui n'étaient pas statistiquement différentes du groupe de référence n'apparaissent pas. Pour consulter des résultats plus détaillés, voir le tableau correspondant cité dans la source ci-dessous. Les rapports de cotes sont ajustés pour tenir compte de l'âge, du sexe, du type de profession, du statut au regard de l'immigration et de la langue.

Les pays sont classés par ordre croissant de la probabilité (rapports de cotes) pour les répondants d'obtenir un score inférieur ou égal au niveau 2 lorsque leur niveau de formation ou celui de leurs parents est inférieur au deuxième cycle du secondaire.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.12 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901068>



Être issu d'un milieu socio-économique plus favorisé atténue de façon significative le fait de ne pas avoir atteint le deuxième cycle du secondaire, même si les individus de cette catégorie ont tout de même plus de deux fois plus de risques de parvenir à un niveau plus faible sur l'échelle de compétence en littératie que les adultes issus du même milieu qui ont terminé le deuxième cycle du secondaire. Ces probabilités sont de plus de trois fois plus élevées au Canada et en Espagne, à quatre fois plus élevées en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), mais restent bien inférieures au rapport de cotes lié au fait d'être à la fois peu instruit et issu d'un milieu défavorisé constaté dans la quasi-totalité des pays.

Même s'ils ont terminé au moins le deuxième cycle du secondaire, la probabilité pour les adultes issus d'un milieu défavorisé d'obtenir un niveau plus faible sur l'échelle de compétence en littératie est environ deux fois plus élevée que pour les adultes qui ont terminé au moins le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et sont issus d'un milieu plus favorisé. Cela est particulièrement vrai aux États-Unis et en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), où le premier groupe a environ trois fois plus de risques d'obtenir des scores moins élevés en littératie que le second.

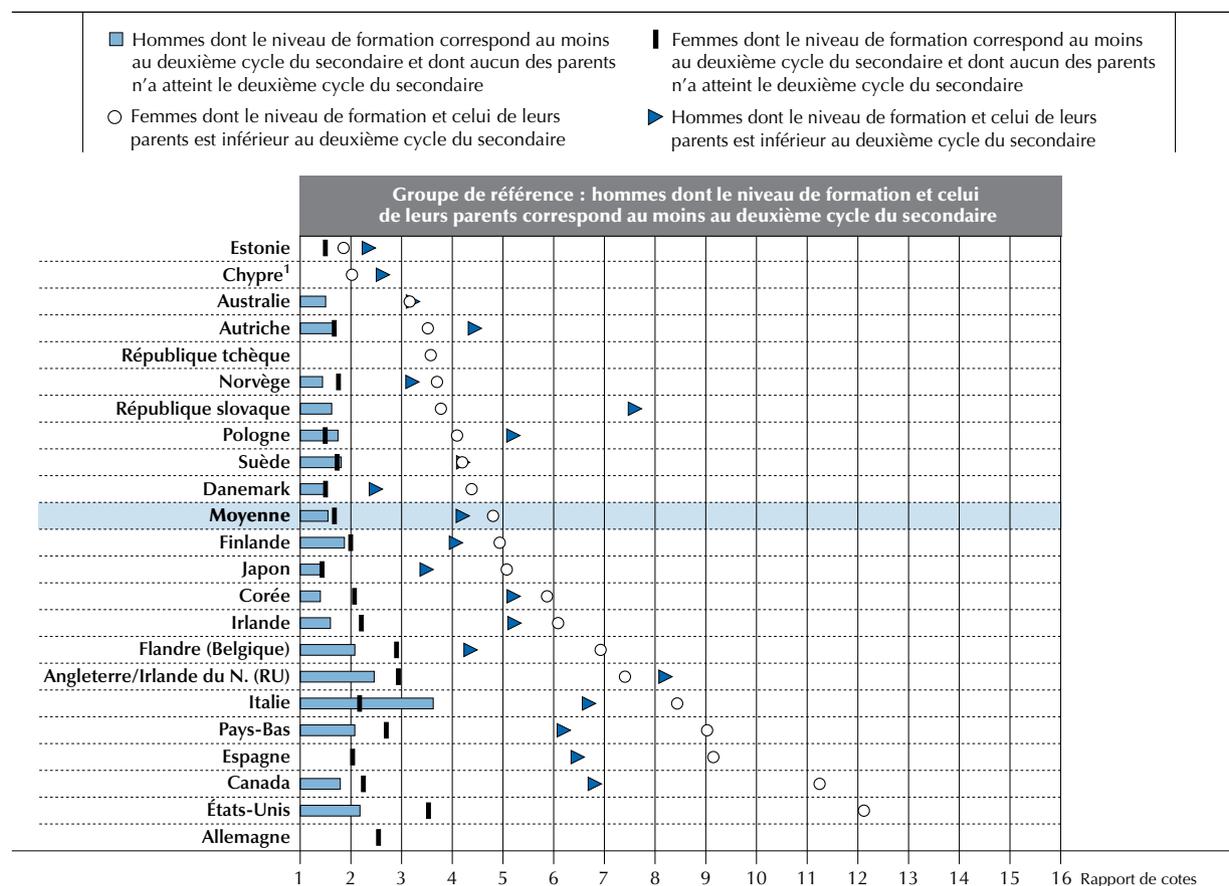
Différences entre les sexes parmi les adultes peu instruits issus de milieux socio-économiques défavorisés

En moyenne, les femmes peu instruites et plus âgées issues de milieux défavorisés risquent légèrement plus d'obtenir un faible score sur l'échelle de compétence en littératie que les hommes ayant le même profil (voir la figure 3.13 [L]).

■ Figure 3.13 (L) ■

Probabilité d'obtenir un score moins élevé en littératie parmi les femmes et les hommes plus âgés

Probabilité ajustée (rapports de cotes) pour les femmes et les hommes âgés de 45 à 65 ans de se situer à un niveau inférieur ou égal au niveau 2 sur l'échelle de compétence en littératie, selon leur niveau de formation et celui de leurs parents



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les estimations basées sur des échantillons de moins de 30 observations ou qui n'étaient pas statistiquement différentes du groupe de référence n'apparaissent pas. Pour consulter des résultats plus détaillés, voir le tableau correspondant cité dans la source ci-dessous. Les rapports de cotes sont ajustés pour tenir compte de l'âge, du type de profession, du statut au regard de l'immigration et de la langue.

Les pays sont classés par ordre croissant de la probabilité (rapports de cotes) pour les femmes d'obtenir un score inférieur ou égal au niveau 2 lorsque leur niveau de formation et celui de leurs parents est inférieur au deuxième cycle du secondaire.

Source : Évaluation sdes compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.13 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901087>



Les femmes ayant ce profil ont une probabilité presque cinq fois plus grande d'obtenir un score plus faible en littératie, alors que la probabilité est légèrement inférieure (plus proche de quatre fois) pour les hommes ayant le même profil, par rapport aux hommes ayant au moins atteint le deuxième cycle du secondaire et issus d'un milieu plus favorisé. Cette tendance se vérifie dans environ la moitié des pays participants et est particulièrement évidente au Canada, en Flandre (Belgique), en Italie, aux Pays-Bas et en Espagne. En Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), en Pologne et en République slovaque, la tendance est inverse : les hommes venant de milieux défavorisés risquent davantage d'obtenir un niveau plus faible de compétence. La variation de ces tendances entre les pays s'explique peut-être par les différences entre les sexes en ce qui concerne la participation au marché du travail, le cloisonnement professionnel et les profils migratoires.

DIFFÉRENCES DE COMPÉTENCES LIÉES AU PAYS D'ORIGINE ET À LA LANGUE

La migration a modifié le profil démographique de la plupart des pays de l'OCDE. Dans 13 des pays qui ont participé à l'Évaluation des compétences des adultes, les immigrants représentent au moins 10 % de la population totale actuelle. Les populations nées à l'étranger ont également augmenté rapidement dans certains pays : en Norvège, par exemple, la population immigrée a presque doublé entre 2000 et 2010, passant de 6.8 % à 11.6 % de la population totale (OCDE, 2012c, tableau A4). Les populations immigrées varient considérablement d'un pays à l'autre, en fonction des politiques nationales en matière de migration, des pays d'origine des immigrants, et de la combinaison d'immigrés de catégories différentes, par exemple ceux qui sont venus pour travailler, ou dans le cadre d'une politique de regroupement familial, ou encore de la libre circulation entre les pays. Elles peuvent dans certains cas être sans papiers, ce qui représente un obstacle énorme pour l'élaboration des politiques.

De nombreux pays de l'OCDE sont désormais aux prises avec les défis soulevés par l'immigration : ils doivent trouver un équilibre entre la migration professionnelle et les autres formes de migration, gérer les entrées et s'assurer que les immigrants sont intégrés à la société. La crise économique récente a amené de nombreux pays à revoir certains aspects de leur politique d'immigration, souvent dans le but de réduire les entrées ou d'opérer une sélection plus stricte. Parallèlement, favoriser l'intégration reste au premier rang des priorités. Une tendance courante consiste à mettre l'accent sur l'intégration sur le marché du travail et à renforcer les programmes éducatifs, notamment la formation linguistique. Ces mesures nécessitent souvent la reconnaissance des compétences et des qualifications acquises à l'étranger afin d'augmenter la participation des immigrants au marché du travail (OCDE, 2012c, pp. 120-12).

L'Évaluation des compétences des adultes représente une source d'information importante pour les décideurs politiques concernés par les questions liées à la migration. Elle fournit notamment tout un éventail d'informations variées sur la situation familiale et linguistique des immigrants, leurs qualifications et leurs compétences, ainsi que leur participation au marché du travail. Quelles sont les chances des immigrants dans leur pays d'accueil ? Quelles sont leurs compétences en traitement de l'information dans la langue locale ? Les compétences des immigrants sont-elles comparables à celles des populations autochtones ? Avant d'étudier certaines de ces questions plus en détail, cette partie souligne les différences constatées entre les compétences des adultes autochtones et des adultes nés à l'étranger, et entre les adultes dont la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est identique à la langue de l'évaluation et ceux pour qui ce n'est pas le cas. Les adultes venant d'un autre pays et dont la langue d'origine est différente de celle du pays de l'évaluation servent d'indicateurs pour les immigrants de langue étrangère³. On peut parfois inclure les enfants d'immigrants de langue étrangère, mais nés dans le pays de l'évaluation, dans une définition plus large des immigrants, toutefois les résultats de ce groupe ne sont indiqués que brièvement dans ce chapitre et demandent une analyse plus approfondie.

Les immigrants qui s'établissent dans un pays d'accueil sans disposer de compétences clés en traitement de l'information (dans la langue de ce pays) sont confrontés à des obstacles de taille pour s'intégrer économiquement et socialement dans leur pays d'accueil. En effet, les résultats de l'Évaluation des compétences des adultes confirment que les immigrants de langue étrangère sont fortement pénalisés pour ce qui est des compétences clés en traitement de l'information nécessaires pour réussir dans leur pays d'accueil. Le fait que les immigrants, notamment ceux qui parlent une langue étrangère, ont un faible niveau de compétences dans la langue de l'évaluation ne signifie pas nécessairement qu'ils sont peu compétents dans leur langue maternelle. En outre, dans de nombreux pays non anglophones, il existe un marché du travail pour les professions hautement qualifiées (par exemple, le milieu universitaire, les services aux entreprises) où l'anglais est utilisé comme langue de communication. À l'autre extrémité du spectre de compétences, il existe parfois des marchés du travail dans lesquels les individus peuvent communiquer principalement dans leur langue maternelle.

Il n'est guère surprenant que les immigrants de langue étrangère soient moins compétents que les adultes autochtones en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique dans la ou les langues du pays d'accueil. Le défi des décideurs politiques est de concevoir des politiques et des programmes



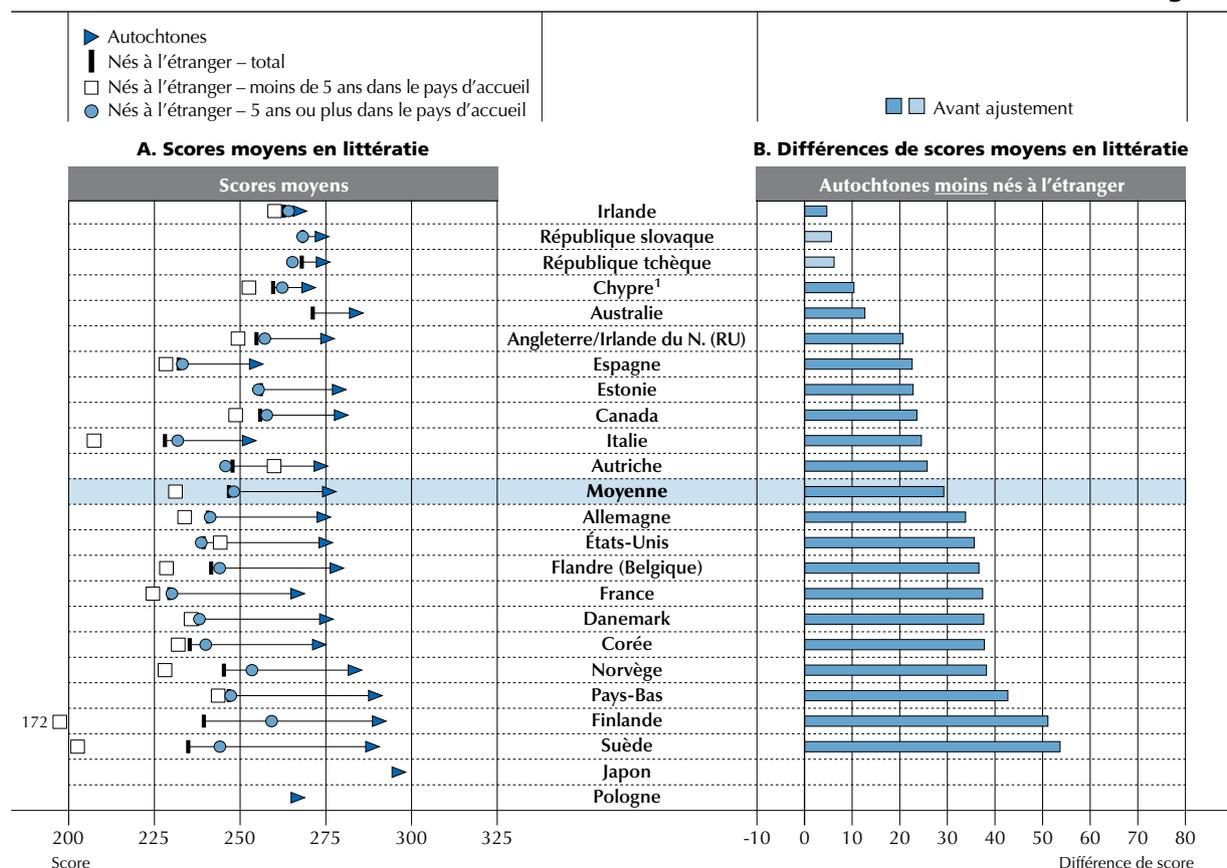
assurant que les immigrants de langue étrangère disposent d'une connaissance suffisante de la langue du pays d'accueil à leur arrivée ou puissent l'apprendre de manière efficace après leur arrivée. Plusieurs pays qui utilisent des systèmes de points pour les immigrants, comme l'Australie et le Canada, accordent beaucoup d'importance à la maîtrise de leurs langues nationales. Cependant, ces exigences ne sont pas possibles dans tous les pays ou ne sont pas toujours nécessaires pour toutes les catégories d'immigrants. Une sélectivité renforcée mettant l'accent sur la maîtrise de la langue peut contribuer à améliorer les compétences des immigrants. Cependant, plusieurs pays ont un double défi à relever : une population immigrée dont le niveau de compétence moyen est très faible et des différences de compétences considérables entre les immigrants de langue étrangère et les autochtones.

Compétences en littératie des adultes autochtones et des adultes nés à l'étranger

En moyenne, dans les différents pays, les adultes nés à l'étranger réussissent moins bien que les autochtones sur l'échelle de compétence en littératie (voir la figure 3.14 [L]). Les résultats sont identiques sur l'échelle de compétence en numératie. Le score moyen obtenu par les adultes nés à l'étranger est de 247 points (niveau 2) sur l'échelle de compétence en littératie, alors qu'il est de 276 points pour les autochtones (niveau 3). Néanmoins, les scores des adultes nés à l'étranger varient considérablement d'un pays à l'autre. Les adultes nés à l'étranger obtiennent les scores moyens les plus faibles en Italie (228 points), en France (229 points), en Espagne (232 points), en Suède (235 points) et en Corée (235 points) ; c'est en Australie (271 points), en Estonie (256 points) et au Canada (256 points) que ces adultes ont obtenu les scores moyens les plus élevés.

■ Figure 3.14 (L) ■

Différences de score en littératie entre les adultes autochtones et les adultes nés à l'étranger



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les différences statistiquement significatives du panneau B sont indiquées dans une couleur plus foncée. Les estimations basées sur des échantillons de moins de 30 observations n'apparaissent pas dans les panneaux A et B. Les différences entre les deux catégories ne sont pas ajustées. Aucune différence ajustée n'est donnée pour les adultes autochtones et ceux nés à l'étranger, car le modèle ajusté (voir tableau A3.1 [L]) est basé sur une variable qui combine le statut au regard de l'immigration et la langue. Voir le tableau A3.15 (L) pour les différences ajustées entre les adultes nés à l'étranger parlant une langue étrangère et les autochtones parlant la langue de l'évaluation.

Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de score en littératie (autochtones moins nés à l'étranger).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.14 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901106>



Dans la plupart des pays, l'ancienneté de la présence dans le pays d'accueil des personnes nées à l'étranger fait une grande différence, qui peut s'expliquer par le fait que l'intégration dans un nouveau pays prend du temps, que les politiques d'immigration changent au fil du temps, ou par le fait que le nombre d'immigrés, les pays d'origine et leur langue d'origine ont connu des variations. Dans la plupart des cas, les adultes qui ont vécu moins de cinq ans dans le pays d'accueil obtiennent des scores considérablement inférieurs à ceux qui y vivent depuis plus de cinq ans. Les immigrés arrivés récemment en Finlande, en Italie et en Suède obtiennent des scores très faibles : dans le bas ou vers le bas du niveau 1 en moyenne. En revanche, ceux qui y habitent depuis plus longtemps réussissent nettement mieux. La difficulté d'apprendre des langues moins répandues joue certainement un rôle, tout comme la disponibilité de cours de langue pour les immigrés.

La différence moyenne de scores entre les adultes autochtones et ceux nés à l'étranger est d'environ 29 points sur l'échelle de compétence en littératie. Il existe des écarts considérables entre les pays. Les différences les plus grandes concernant les compétences en littératie s'observent en Suède (54 points de différence) et en Finlande (51 points de différences), ce qui est la conséquence probable de scores moyens très faibles chez les immigrés arrivés récemment. Viennent ensuite les Pays-Bas (43 points de différence) et la Norvège (38 points de différence). L'Allemagne, la Corée le Danemark, les États-Unis et la Flandre (Belgique) affichent également des écarts supérieurs à la moyenne. Deux pays où la proportion d'adultes nés à l'étranger est comparativement faible, à savoir la République slovaque et la République tchèque, affichent des différences de scores parmi les plus réduites. L'Irlande enregistre également une différence minime entre les scores, mais possède l'une des proportions d'adultes nés à l'étranger les plus élevées, même si plus de la moitié de ces personnes ont indiqué que leur langue était identique ou proche de la langue de l'évaluation en Irlande.

Compétences en littératie des immigrés de langue étrangère

Les différences de compétences dépendent également de la connaissance de la langue la plus répandue dans la société et de l'aisance avec laquelle elle est pratiquée. Tous les immigrés ne parlent pas forcément une langue différente dans leur pays d'accueil. Plus important, de nombreux adultes autochtones sont des immigrés de deuxième génération ou appartiennent à une minorité linguistique, ce qui implique qu'il faut également prendre en considération leurs antécédents linguistiques.

Sans surprise, l'évaluation révèle que la corrélation négative entre les compétences et le fait d'avoir été élevé dans une langue étrangère est plus forte qu'entre les compétences et le fait d'être né à l'étranger (voir la figure 3.15 [L]). Les adultes nés à l'étranger dont la langue est différente de celle de l'évaluation (donc les immigrés de langue étrangère) obtiennent en moyenne un score peu élevé sur l'échelle de compétence en littératie (240 points). En moyenne, dans les différents pays, environ 7 % des adultes sont nés à l'étranger et n'ont pas été élevés dans la langue de l'évaluation. Cette proportion est toutefois très basse au Japon et en Pologne, mais très élevée au Canada où elle atteint 17 % (voir le tableau B3.11 à l'annexe B). En revanche, les adultes autochtones dont la langue est différente de la langue de l'évaluation (par exemple, les immigrés de la deuxième génération ou les individus qui font partie d'une minorité linguistique) obtiennent des scores plus élevés (264 points) que les immigrés de langue étrangère, et plus proches du score moyen des adultes autochtones qui ont appris la langue de l'évaluation en tant que première ou deuxième langue dans l'enfance (276 points). En moyenne, environ 2 % des adultes font partie de ce groupe, à l'exception du Canada et de la République slovaque, où ils sont 5 %. En fonction du pays, les adultes autochtones qui ont été élevés dans une langue étrangère ou minoritaire peuvent être des enfants d'immigrés (par exemple, des immigrés de la deuxième génération) ou avoir des parents issus de communautés minoritaires établies de longue date, mais pas nécessairement reconnues. Le fait que ces personnes soient autochtones et aient probablement vécu dans le pays depuis leur naissance leur donne un avantage significatif sur les immigrés de langue étrangère.

Compétences en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique des immigrés de langue étrangère

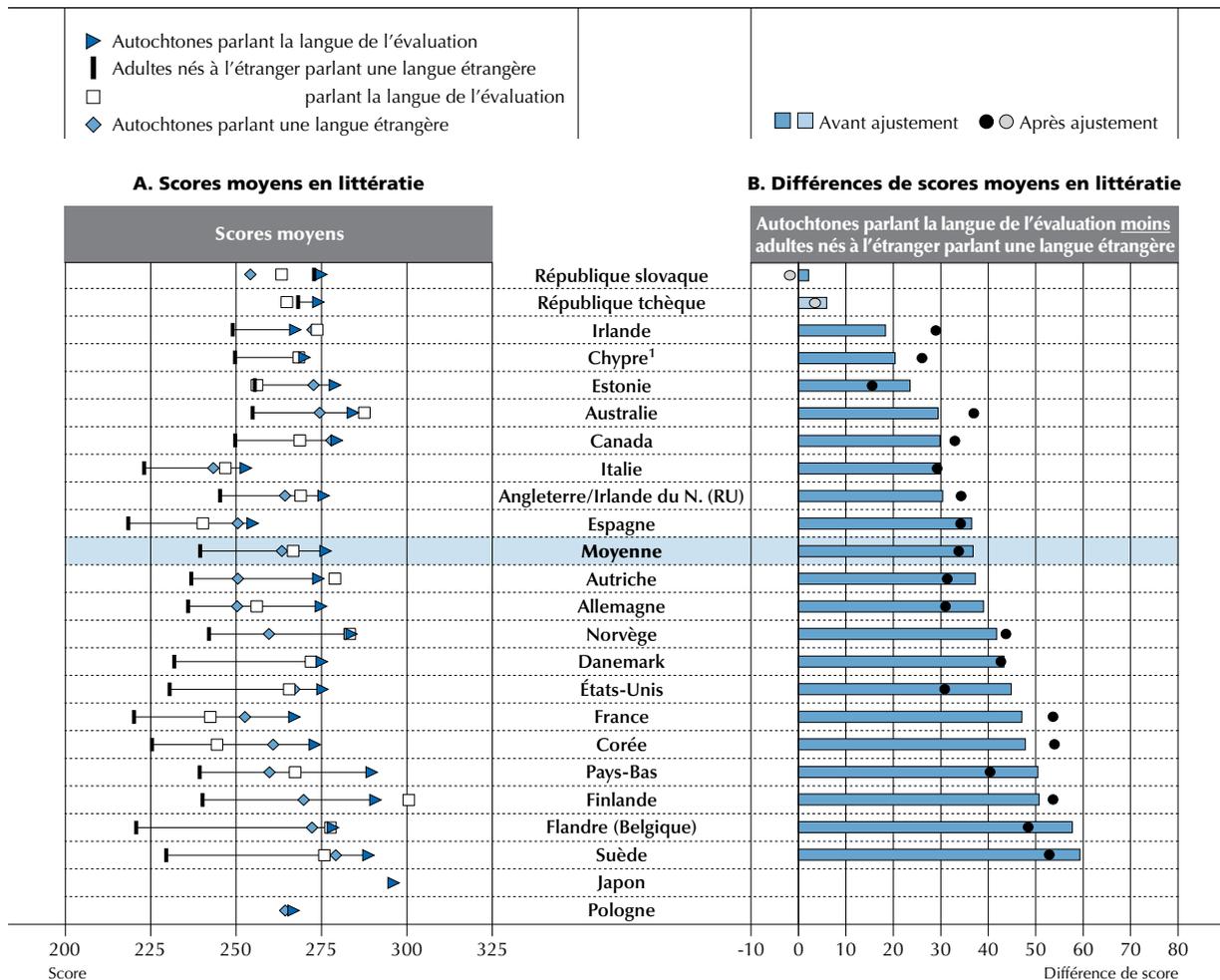
En moyenne, dans les pays, environ 7 % de la population adulte est composée d'immigrés de langue étrangère (voir la figure 3.16 [P]). Dans ce groupe, 18 % des adultes atteignent ou dépassent le niveau 2 et 82 % se situent au niveau 1 ou en deçà, ou ne possèdent pas de compétences dans ce domaine, parce qu'ils n'ont pas souhaité passer l'évaluation informatisée, qu'ils n'avaient jamais utilisé d'ordinateur ou qu'ils ont échoué au test de base en informatique⁴.

Parmi les pays où les immigrés de langue étrangère représentent plus de 10 % de la population, l'Australie (25 %), le Canada (24 %) et la Norvège (22 %) figurent parmi les pays présentant la proportion la plus élevée d'immigrés de langue étrangère atteignant ou dépassant le niveau 2.



■ Figure 3.15 (L) ■

Différences de score en littératie, selon le statut au regard de l'immigration et la langue



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les différences statistiquement significatives du panneau B sont indiquées dans une couleur plus foncée. Les estimations basées sur des échantillons de moins de 30 observations n'apparaissent pas dans les panneaux A et B. Les différences non ajustées correspondent à la différence entre les deux moyennes de chaque catégorie. Les différences ajustées sont basées sur un modèle de régression qui prend en compte les différences associées aux variables suivantes : âge, sexe, niveau de formation, milieu socio-économique et type de profession. Seule la différence de score entre deux catégories apparaît dans le panneau B, ce qui permet de mettre en évidence l'importance relative du statut au regard de l'immigration sur les différences de scores observées. Pour consulter les résultats détaillés de la régression, notamment pour chaque catégorie de chaque variable incluse dans le modèle, voir le tableau B3.17 (L) à l'annexe B. Par langue de l'évaluation, on entend que la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est la même que la langue de l'évaluation et non que la langue parlée a un statut officiel. Par langue étrangère, on entend que la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est différente de la langue de l'évaluation. Dans certains cas, langue étrangère pourra donc faire référence à des langues minoritaires dans lesquelles l'évaluation n'a pas été effectuée.

Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de score en littératie avant ajustement (autochtones parlant la langue de l'évaluation *moins* adultes nés à l'étranger parlant une langue étrangère).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.1 (L) et A3.15 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901125>

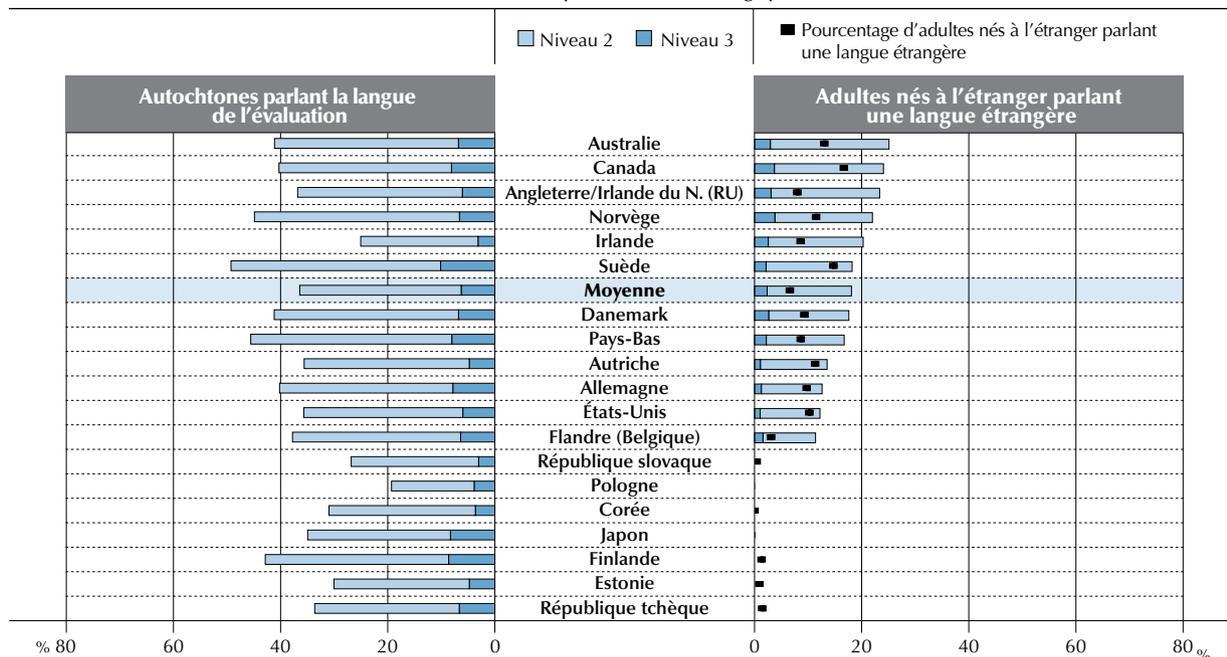
En revanche, les États-Unis (12 %), l'Allemagne (13 %) et l'Autriche (14 %) figurent parmi les pays comptant la proportion la plus faible d'immigrés de langue étrangère atteignant ou dépassant le niveau 2. Le Danemark (18 %) et la Suède (18 %) affichent également une proportion inférieure à la moyenne d'immigrés de langue étrangère atteignant ou dépassant ce niveau.

Dans la plupart des pays, la prise en compte d'autres caractéristiques présente un impact relativement minime sur l'écart de compétences existant entre les immigrés de langue étrangère et les adultes autochtones. Dans la plupart des cas, les différences nettes sont inférieures chez les autochtones. Cependant, la prise en compte d'autres facteurs accroît le désavantage relatif des immigrés de langue étrangère, notamment en Australie et en Irlande.

■ Figure 3.16 (P) ■

Niveau de compétence en résolution de problèmes parmi les autochtones et les adultes nés à l'étranger parlant une langue étrangère

Pourcentages d'adultes nés à l'étranger parlant une langue étrangère et d'autochtones parlant la langue de l'évaluation se situant au niveau 2 ou 3 de l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique



Remarques : les estimations basées sur des échantillons de taille réduite n'apparaissent pas. Les pourcentages sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique sont calculés de sorte que la somme des proportions mutuellement exhaustives soit égale à 100 % : n'a pas souhaité passer l'évaluation informatisée ; n'a aucune expérience en informatique ; a échoué au test de base en informatique ; a obtenu un score inférieur au niveau 1, de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3. Pour consulter des résultats plus détaillés pour chaque catégorie, voir les tableaux correspondants cités dans la source ci-dessous. Par langue de l'évaluation, on entend que la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est la même que la langue de l'évaluation et non que la langue a un statut officiel. Par langue étrangère, on entend que la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est différente de la langue de l'évaluation. Dans certains cas, langue étrangère pourra donc faire référence à des langues minoritaires dans lesquelles l'évaluation n'a pas été effectuée.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage combiné d'adultes nés à l'étranger parlant une langue étrangère se situant aux niveaux 2 et 3.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.16 (P) et B3.11 à l'annexe B.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932901144>

Désavantages cumulés concernant les compétences clés en traitement de l'information pour les immigrés de langue étrangère

Les résultats présentés dans les figures 3.14 (L) et 3.15 (L) confirment que les adultes nés à l'étranger et de langue étrangère sont fortement pénalisés au niveau des compétences clés en traitement de l'information nécessaires dans la vie quotidienne et dans des situations professionnelles impliquant la langue du pays d'accueil. Plus particulièrement, ces résultats indiquent que les immigrés de langue étrangère sont plus susceptibles que les autochtones d'obtenir un niveau de compétence plus faible.

Immigrés de langue étrangère issus de milieux socio-économiques défavorisés

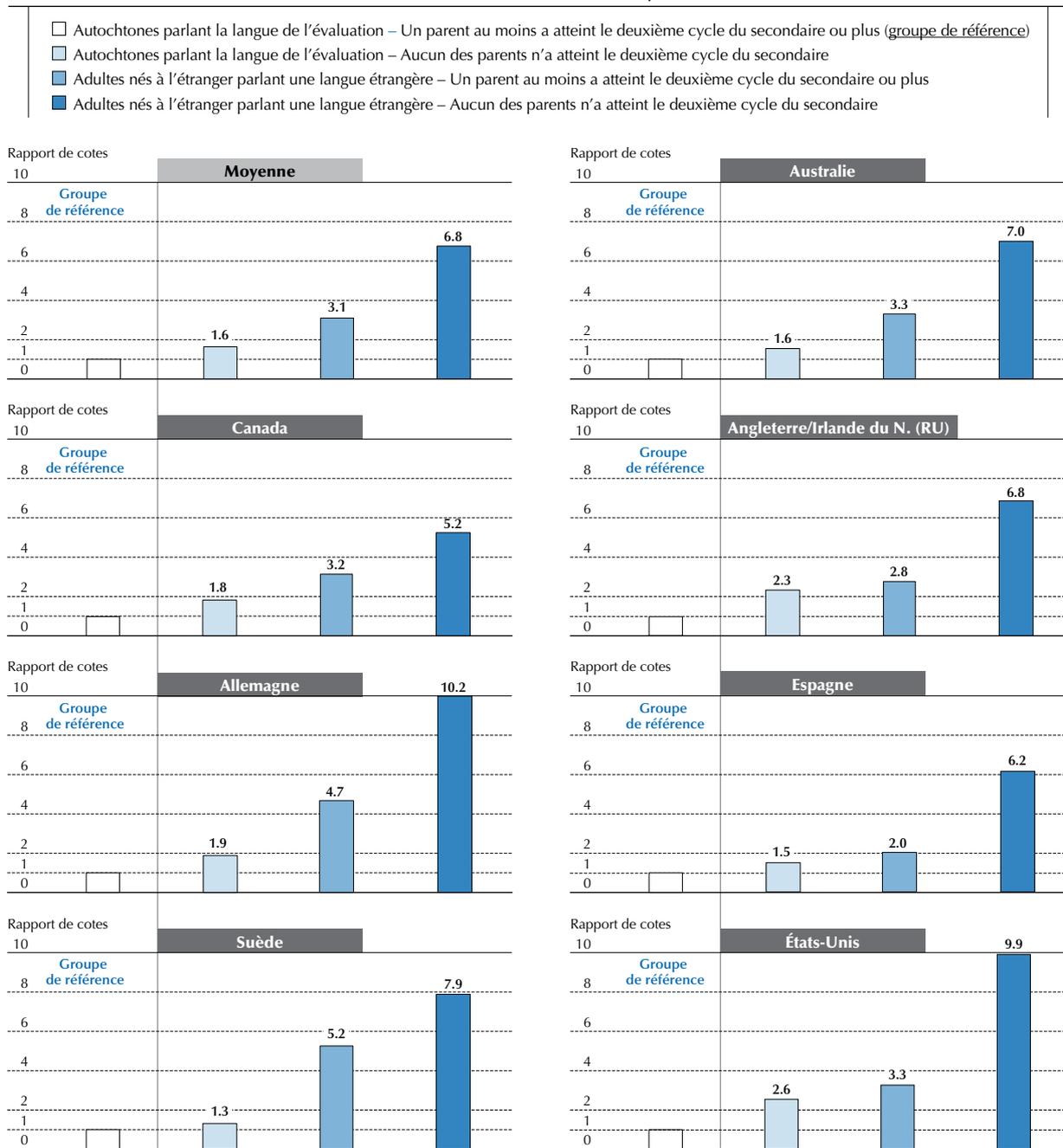
La situation est encore plus épineuse pour les immigrés de langue étrangère (qui sont nés à l'étranger et n'ont pas été élevés dans la langue de l'évaluation) issus de milieux socio-économiques défavorisés. Les résultats de l'évaluation montrent que, en moyenne, dans les différents pays, les autochtones issus de milieux défavorisés ont environ 1.5 fois plus de risques d'obtenir un score au niveau 2 ou en deçà sur l'échelle de compétence en littératie que les autochtones issus de milieux plus favorisés (voir la figure 3.17a [L]). En comparaison, un immigré de langue étrangère issu d'un milieu défavorisé a environ 7 fois plus de risques de se situer à ce niveau qu'un autochtone issu d'un milieu plus favorisé. En moyenne, environ 40 % des immigrés de langue étrangère sont issus d'un milieu socio-économique défavorisé. Toutefois, ce pourcentage varie de niveaux très faibles dans les pays où les immigrés sont peu nombreux à un niveau maximum de 60 % en Espagne (voir le tableau B3.12 à l'annexe B). Même s'ils sont issus d'un milieu plus favorisé, les immigrés de langue étrangère ont des risques plus élevés de se situer au niveau 2 que les autochtones issus de milieux défavorisés quand on les compare aux autochtones issus de milieux plus favorisés.



■ Figure 3.17a (L) ■

Probabilité d'obtenir un score moins élevé en littératie parmi les adultes nés à l'étranger parlant une langue étrangère

Probabilité ajustée (rapports de cotes) pour les répondants de se situer à un niveau inférieur ou égal au niveau 2 sur l'échelle de compétence en littératie, selon le statut au regard de l'immigration, la langue et le milieu socio-économique



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : pour consulter des résultats plus détaillés, voir le tableau correspondant cité dans la source ci-dessous. Les rapports de cotes sont ajustés pour tenir compte de l'âge, du sexe, du niveau de formation et du type de profession. Par langue de l'évaluation, on entend que la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est la même que la langue de l'évaluation et non que la langue a un statut officiel. Par langue étrangère, on entend que la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est différente de la langue de l'évaluation. Dans certains cas, langue étrangère pourra faire référence à des langue minoritaires dans lesquelles l'évaluation n'a pas été effectuée.

Seuls quelques pays ayant une proportion relativement élevée d'immigrés parlant une langue étrangère sont représentés en exemple. Pour avoir accès aux données de l'ensemble des pays, consulter les figures 3.17b (L) et 3.17c (L) du pack web.

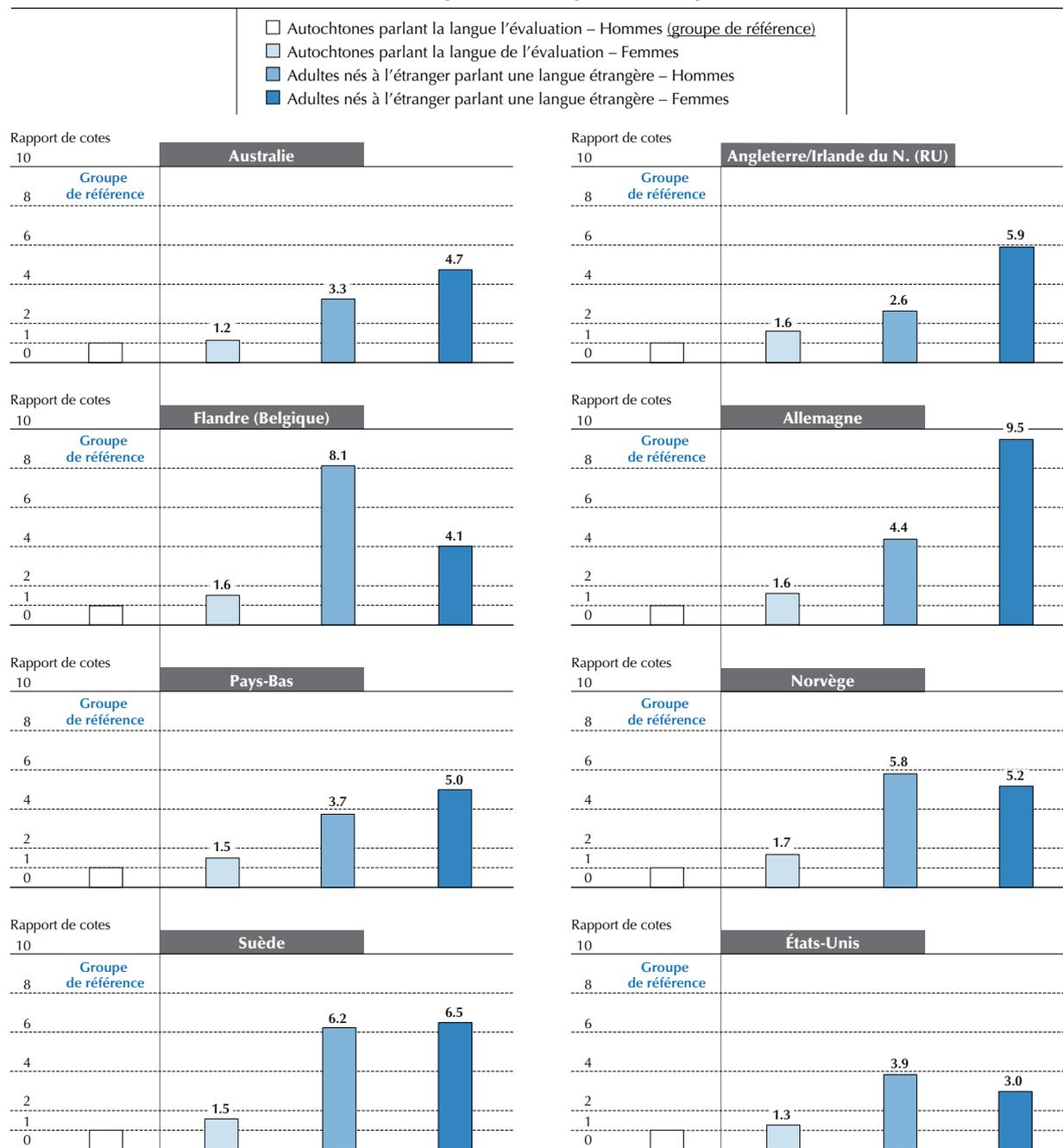
Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.17 (L).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901163>

■ Figure 3.18a (P) ■

Probabilité d'obtenir un score moins élevé en résolution de problèmes parmi les femmes nées à l'étranger parlant une langue étrangère

Probabilité ajustée (rapports de cotes) pour les répondants de se situer à un niveau inférieur ou égal au niveau 1, ou d'obtenir un score nul, en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique, selon le statut au regard de l'immigration, la langue et le sexe



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : pour consulter des résultats plus détaillés, voir le tableau correspondant cité dans la source ci-dessous. Les rapports de cotes sont ajustés pour tenir compte de l'âge, du niveau de formation, du milieu socio-économique et du type de profession. Par langue de l'évaluation, on entend que la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est la même que la langue de l'évaluation et non que la langue a un statut officiel. Par langue étrangère, on entend que la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est différente de la langue de l'évaluation. Dans certains cas, langue étrangère pourra faire référence à des langues minoritaires dans lesquelles l'évaluation n'a pas été effectuée.

Seuls quelques pays ayant une proportion relativement élevée d'immigrés parlant une langue étrangère sont représentés en exemple. Pour avoir accès aux données de l'ensemble des pays, consulter les figures 3.18b (P) et 3.18c (P) du pack web.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.18 (P).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901182>



Les résultats nationaux des pays qui présentent les proportions parmi les plus élevées d'adultes nés à l'étranger révèlent une tendance similaire. Les immigrés de langue étrangère issus de milieux plus favorisés sont en général bien moins susceptibles que les immigrés issus de milieux socio-économiques défavorisés d'obtenir de faibles niveaux de compétence, mais sont plus susceptibles de se situer à des niveaux inférieurs à ceux des autochtones issus de milieux défavorisés. Ce résultat indique que les immigrés de langue étrangère, même s'ils viennent de familles instruites, ont souvent des possibilités limitées de développer leurs compétences en traitement de l'information dans la langue locale.

Différences entre les sexes chez les immigrés de langue étrangère

Dans la population adulte totale, les différences entre les sexes concernant les compétences clés en traitement de l'information sont minimes, surtout après contrôle des qualifications. Les résultats de l'évaluation, présentés dans les tableaux A3.4 (L, N) à l'annexe A, confirment ce constat. Cependant, il existe des différences considérables entre les immigrés et les autochtones. En moyenne, les femmes immigrées qui n'ont pas été élevées dans la langue de l'évaluation ont environ 4 fois plus de risques que les hommes autochtones de ne posséder aucune compétence⁴ ou de se situer au niveau 1 ou en deçà sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes (voir la figure 3.18a [P]). Les hommes immigrés qui n'ont pas été élevés dans la langue de l'évaluation sont également plus susceptibles de ne disposer d'aucune compétence ou de se situer au niveau 1 ou en deçà, mais dans une proportion généralement moindre que les femmes immigrées présentant le même profil linguistique. Cette tendance est particulièrement marquée en Allemagne, s'observe en Australie et en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), et est présente, mais faible, aux Pays-Bas et en Suède. En revanche, les États-Unis, la Flandre (Belgique) et la Norvège connaissent une situation inverse : les hommes immigrés sont plus susceptibles de ne posséder que peu, voire aucune, compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique que les femmes immigrées de langue étrangère.

DIFFÉRENCES DE COMPÉTENCES LIÉES À LA PROFESSION

Dans les économies modernes, un large éventail de professions, y compris les activités manuelles traditionnelles, nécessite l'utilisation de compétences en traitement de l'information telles que la littératie, la numératie et la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique. Par exemple, les mécaniciens automobiles utilisent fréquemment des ordinateurs pour effectuer des diagnostics et les processus de fabrication dépendent fortement des machines à commande numérique informatisée. Les travailleurs doivent donc être capables de les manipuler et de les programmer. Néanmoins, les raisons expliquant les écarts de compétences entre professions restent nombreuses. Dans une mesure plus ou moins grande, la maîtrise des compétences mesurées par l'Évaluation des compétences des adultes détermine la profession des individus. Par exemple, les adultes qui souhaitent exercer une profession qualifiée (comme ingénieur, assistant dentaire) ont généralement besoin de disposer de bonnes compétences en littératie et en numératie pour trouver un emploi et exercer leur profession de manière appropriée. Inversement, les professions peu qualifiées (par exemple, homme ou femme de ménage, mineur) ne demandent pas nécessairement des niveaux particulièrement élevés de compétences dans ces domaines. En outre, les adultes qui occupent un emploi qualifié ont souvent un niveau de formation plus élevé, ce qui implique également un certain niveau de compétences. Parallèlement, l'emploi occupé par une personne joue également un rôle dans l'évolution de ses compétences tout au long de sa vie. Les professions qualifiées offrent souvent davantage de possibilités d'utiliser et donc d'entretenir et de développer les compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes. Inversement, les adultes exerçant une profession peu qualifiée n'utilisent pas ces compétences et risquent donc de les perdre. L'Évaluation des compétences des adultes offre un aperçu de ces relations complexes.

Cette section examine les différences de compétences entre les adultes qui exercent une profession peu qualifiée et ceux qui exercent une profession très qualifiée. Le degré d'utilisation des compétences dans le cadre professionnel est analysé au chapitre 4, tandis que le rôle joué par le travail dans le développement et le maintien des compétences en traitement de l'information tout au long de la vie est analysé au chapitre 5. L'analyse effectue la distinction suivante entre les professions qualifiées, semi-qualifiées et peu qualifiées : les professions qualifiées (par exemple, membres de l'Exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l'administration publique et dirigeants ; professions libérales ; techniciens et professions intermédiaires) ; les professions intellectuelles semi-qualifiées (par exemple, employés ; personnels des services et vendeurs) ; les professions manuelles semi-qualifiées (par exemple, agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture et de la pêche ; artisans et ouvriers des métiers de type artisanal ; conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage) ; et les professions élémentaires (par exemple, ouvriers agricoles).

Les différences de compétences sont clairement liées à des différences de profession, même si, dans un petit nombre de pays, le score moyen des travailleurs manuels semi-qualifiés est identique ou inférieur à celui des travailleurs exerçant une profession élémentaire. Dans certains pays, les adultes atteignent des scores relativement élevés, quelle que soit leur catégorie professionnelle. C'est par exemple le cas de la Finlande et du Japon, qui sortent nettement du lot en littératie.



Pour l'essentiel, les résultats sont conformes aux prévisions. Dans un marché du travail concurrentiel, on s'attend à ce que les adultes ayant un niveau de compétence supérieur occupent des emplois plus qualifiés. Cela serait également le cas s'il existait un système de tri sur la base des qualifications, les individus plus qualifiés atteignant généralement de hauts niveaux de compétence. Parallèlement, ce tableau général cache peut-être un certain niveau d'inadéquation entre les compétences des travailleurs et les compétences exigées dans le cadre professionnel. Cette question est analysée plus en détail au chapitre 4.

Les niveaux de compétence particulièrement faibles observés dans de nombreux pays chez les travailleurs exerçant une profession élémentaire sont préoccupants. En effet, des compétences limitées en traitement de l'information sont susceptibles d'entraver l'introduction de nouvelles technologies et structures organisationnelles destinées à améliorer la productivité, comme un recours accru aux technologies de l'information. En outre, elles exposent les travailleurs à un risque considérable s'ils perdent leur emploi ou doivent assumer des responsabilités nouvelles ou différentes lors de l'introduction de nouvelles technologies, procédures et formes d'organisation du travail (voir le chapitre 1).

Scores sur les échelles de compétence en littératie et en numératie des adultes exerçant des professions peu ou hautement qualifiées

La maîtrise des compétences en traitement de l'information est fortement corrélée à la profession. En effet, dans tous les pays, les adultes exerçant une profession qualifiée réussissent généralement mieux que ceux qui occupent une profession élémentaire, tant en littératie (voir la figure 3.19 [L]) qu'en numératie. Dans certains pays, les adultes atteignent des scores relativement élevés, quelle que soit leur catégorie professionnelle. La différence la plus marquée de compétences en littératie entre les adultes exerçant une profession qualifiée et ceux qui exercent une profession élémentaire s'observe en Norvège (56 points), suivie de la Flandre (Belgique) et de l'Autriche (toutes deux à 54 points), et de la Suède et des États-Unis (tous deux à 53 points). Les différences les moins marquées s'observent en Estonie, au Japon et en République slovaque (tous à 30 points). En moyenne, environ 8 % des adultes exercent une profession élémentaire, une proportion qui varie cependant d'environ 4 % en Norvège à environ 13 % en Espagne (voir le tableau B3.14 à l'annexe B).

L'utilisation d'une classification plus précise des professions permet de révéler la tendance suivante : les adultes exerçant une profession qualifiée obtiennent les meilleurs scores, suivis de ceux exerçant une profession intellectuelle semi-qualifiée, de ceux exerçant une profession manuelle semi-qualifiée, et enfin de ceux exerçant une profession élémentaire. Toutefois, au Danemark, en Estonie, en Finlande et en Pologne, le score moyen des adultes exerçant une profession élémentaire avoisine, voire dépasse, celui des adultes exerçant une profession manuelle semi-qualifiée. L'Autriche, la Flandre (Belgique) et la Norvège affichent la différence de score la plus importante entre ces deux groupes, en faveur des adultes exerçant une profession manuelle semi-qualifiée.

En moyenne, dans les pays, les adultes exerçant une profession qualifiée réussissent mieux sur les échelles de compétence en littératie et en numératie que les adultes exerçant une profession intellectuelle semi-qualifiée. C'est en Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), au Canada, aux États-Unis et en Norvège que les différences de compétence en littératie sont les plus marquées. Le Japon sort du lot, comme pays où les différences de scores entre les catégories de profession sont minimales. Il affiche également le score moyen le plus élevé pour toutes les catégories professionnelles.

Après contrôle d'autres caractéristiques socio-démographiques, l'ampleur de la différence de compétence entre les adultes exerçant une profession qualifiée et ceux exerçant une profession élémentaire est réduite de moitié environ. En d'autres termes, une part importante de la différence de compétence observée entre les adultes exerçant une profession qualifiée et ceux exerçant une profession élémentaire est imputable à d'autres facteurs que le type de profession, tels que le niveau de formation ou le statut au regard de l'immigration. En moyenne, dans les pays, l'écart en faveur des adultes exerçant une profession qualifiée passe d'environ 44 points à 20 points.

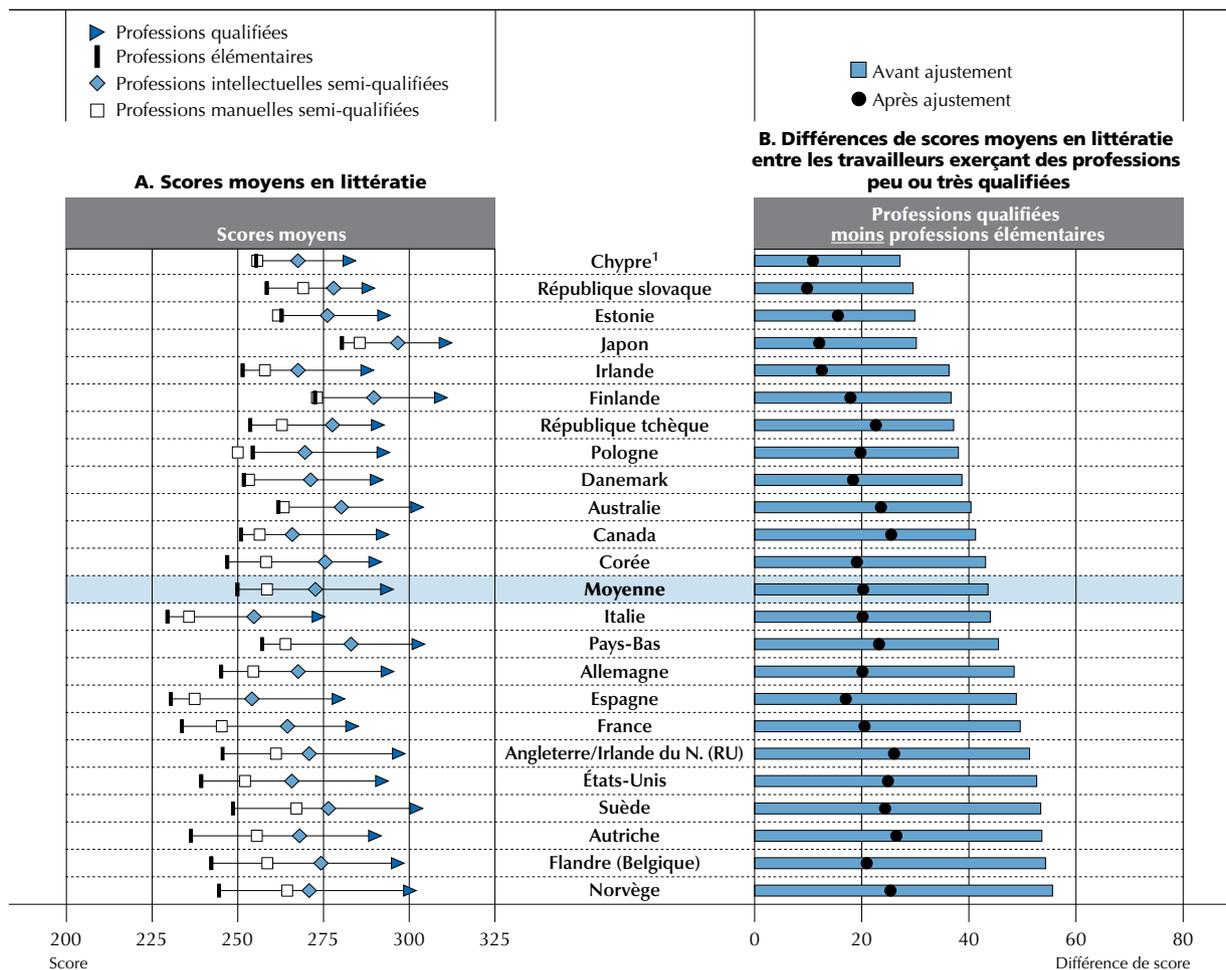
Scores sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique des adultes exerçant des professions peu ou hautement qualifiées

Comme on pouvait s'y attendre, la proportion d'adultes atteignant le niveau 2 ou 3 sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique est plus élevée chez les adultes exerçant une profession qualifiée que chez les adultes exerçant une profession élémentaire (voir la figure 3.20 [P]). En moyenne, 50 % des adultes exerçant une profession qualifiée atteignent le niveau 2 ou 3, contre 20 % des adultes exerçant une profession élémentaire.



■ Figure 3.19 (L) ■

Différences de score en littératie, selon le type de profession



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : toutes les différences présentées dans le panneau B sont statistiquement significatives. Les différences non ajustées correspondent à la différence entre les deux moyennes de chaque catégorie. Les différences ajustées sont basées sur un modèle de régression qui prend en compte les différences associées aux variables suivantes : âge, sexe, niveau de formation, statut au regard de l'immigration, langue et milieu socio-économique. Seule la différence de score entre deux catégories apparaît dans le panneau B, ce qui permet de mettre en évidence l'importance relative du type de profession sur les différences de scores observées. Pour consulter les résultats de régression détaillés, notamment pour chaque catégorie de chaque variable incluse dans le modèle, voir le tableau B3.17 (L) à l'annexe B. L'analyse inclut les adultes âgés de 16 à 65 ans ayant travaillé lors des cinq dernières années. Les professions qualifiées incluent : les membres de l'Exécutif et des corps législatifs et cadres supérieurs de l'administration publique et les dirigeants d'entreprise ; les professions intellectuelles, scientifiques et artistiques ; et les professions intermédiaires. Les professions intellectuelles semi-qualifiées incluent : les employés de bureau ; le personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs. Les professions manuelles semi-qualifiées incluent : les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ; les artisans et ouvriers des métiers de type artisanal ; les conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage.

Les pays sont classés par ordre croissant de la différence de score en littératie avant ajustement (professions qualifiées *moins* professions élémentaires).

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.1 (L) et A3.19 (L).

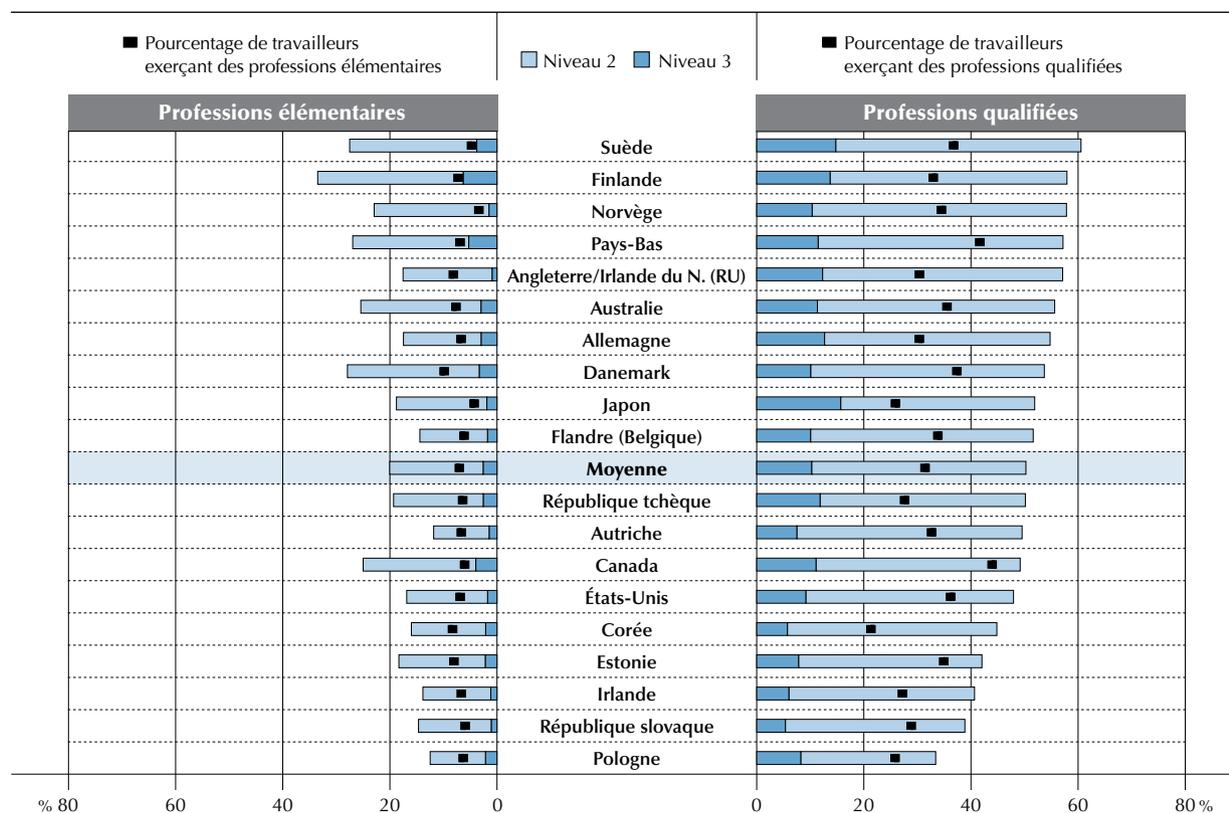
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901201>

La proportion d'adultes exerçant une profession qualifiée atteignant le niveau 2 ou 3 est la plus élevée en Suède (61 %), en Norvège et en Finlande (toutes deux à 58 %), et la plus faible en Pologne (33 %), en République slovaque (39 %) et en Irlande (41 %). Le tableau est identique pour les adultes exerçant une profession élémentaire : la Finlande (33 %), le Danemark (28 %) et la Suède (28 %) affichent la proportion la plus élevée d'adultes au niveau 2 ou 3, alors que l'Autriche (12 %), l'Irlande (14 %) et la Flandre (Belgique) (14 %) affichent les pourcentages les plus faibles. Seule une faible proportion des adultes parviennent au niveau 3. Dans les différents pays, 10 % des adultes exerçant une profession qualifiée atteignent, en moyenne, le niveau 3, avec une proportion variant d'environ 5 %-6 % en Irlande, en Corée et en République slovaque, à environ 14 %-16 % en Finlande, au Japon et en Suède. Parmi les adultes exerçant une profession élémentaire, moins de 3 % atteignent, en moyenne, le niveau 3. En Angleterre/Irlande du Nord (Royaume-Uni), en Norvège et en République slovaque, leur proportion est proche de 1 %.

■ Figure 3.20 (P) ■

Niveau de compétence en résolution de problèmes parmi les travailleurs exerçant des professions qualifiées ou élémentaires

Pourcentage de travailleurs exerçant des professions qualifiées ou élémentaires et se situant au niveau 2 ou 3 de l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique



Remarques : les pourcentages sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique sont calculés de sorte que la somme des proportions mutuellement exhaustives soit égale à 100 % : n'a pas souhaité passer l'évaluation informatisée ; n'a aucune expérience en informatique ; a échoué au test de base en informatique ; a obtenu un score inférieur au niveau 1, de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3. Pour consulter des résultats plus détaillés pour chaque catégorie, voir les tableaux correspondants cités dans la source ci-dessous. L'analyse inclut les adultes âgés de 16 à 65 ans ayant travaillé lors des cinq dernières années. Les professions qualifiées incluent : les membres de l'Exécutif et des corps législatifs et cadres supérieurs de l'administration publique et les dirigeants d'entreprise ; les professions intellectuelles, scientifiques et artistiques ; et les professions intermédiaires.

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage combiné d'adultes ayant exercé des professions qualifiées au cours des 5 dernières années et ayant obtenu des scores de niveaux 2 et 3.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableaux A3.20 (P) et B3.14 à l'annexe B.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932901220>

Désavantages cumulés concernant les compétences clés en traitement de l'information des adultes exerçant une profession peu ou semi-qualifiée

Les travailleurs peu ou semi-qualifiés et les professions peu ou semi-qualifiées sont une source de préoccupation pour les décideurs politiques, car la croissance économique et la compétitivité dépendent, et demandent de plus en plus, de compétences de niveau élevé. Pratiquement toutes les prévisions en matière d'emploi font état d'une amélioration des perspectives pour les individus ayant atteint un niveau de compétence élevé, et d'une détérioration des perspectives pour ceux qui n'ont pas les compétences nécessaires.

Adultes peu instruits exerçant une profession peu ou semi-qualifiée

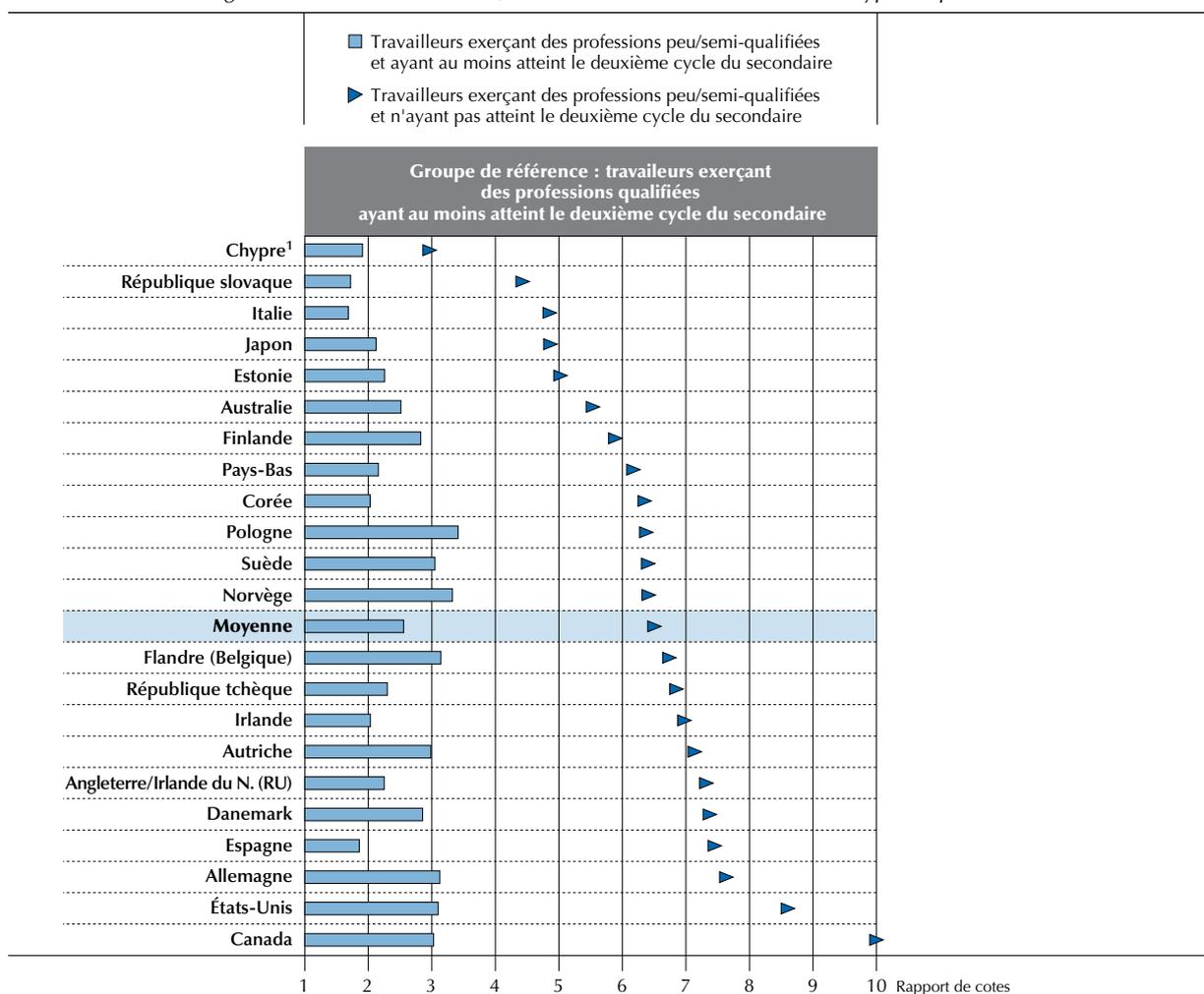
Tous les adultes exerçant une profession peu qualifiée n'ont pas nécessairement un faible niveau de formation ou un faible niveau de maîtrise des compétences évaluées directement par l'Évaluation des compétences des adultes (voir le chapitre 4 pour une analyse de l'inadéquation des compétences). Cependant, les travailleurs exerçant une profession peu ou semi-qualifiée qui n'ont pas terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire risquent davantage d'afficher un faible niveau de maîtrise des compétences clés en traitement de l'information, compétences qui prennent de plus en

plus d'importance non seulement au niveau économique, mais aussi dans la société tout entière (voir le chapitre 1). La proportion de travailleurs qui ont ce profil va d'environ 8 % au Japon et en République tchèque, à environ 30 %-32 % en Espagne et en Italie (voir le tableau B3.15 à l'annexe B). En moyenne, ces travailleurs ont plus de 6 fois plus de risques d'obtenir un niveau plus faible sur l'échelle de compétence en littératie que ceux qui exercent une profession qualifiée et ont terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir la figure 3.21 [L]). Cette probabilité est 10 fois plus élevée au Canada, plus de 8 fois plus élevée aux États-Unis et presque 8 fois plus élevée en Allemagne. Dans d'autres pays de l'OCDE, elle n'est que 4 fois plus élevée.

■ Figure 3.21 (L) ■

Probabilité d'obtenir un score moins élevé en littératie parmi les adultes exerçant des professions peu ou semi-qualifiées

Probabilité ajustée (rapports de cotes) pour les répondants de se situer à un niveau inférieur ou égal au niveau 2 en littératie, selon le niveau de formation et le type de profession



1. Voir les notes en fin de chapitre.

Remarques : les estimations basées sur des échantillons de moins de 30 observations ou qui n'étaient pas statistiquement différentes du groupe de référence n'apparaissent pas. Pour consulter des résultats plus détaillés, voir le tableau correspondant cité dans la source ci-dessous. Les rapports de cotes sont ajustés pour prendre en compte : l'âge, le sexe, le statut au regard de l'immigration, la langue et le milieu socio-économique. L'analyse inclut les adultes âgés de 16 à 65 ans ayant travaillé lors des cinq dernières années. Les professions qualifiées incluent : les membres de l'Exécutif et des corps législatifs et cadres supérieurs de l'administration publique et les dirigeants d'entreprise ; les professions intellectuelles, scientifiques et artistiques ; et les professions intermédiaires. Les professions peu ou semi-qualifiées incluent : les employés de bureau ; le personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs ; les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ; les métiers qualifiés de l'artisanat ; conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage ; et les professions élémentaires.

Les pays sont classés par ordre croissant de la probabilité (rapports de cotes) pour un travailleur d'obtenir un score de niveau inférieur ou égal au niveau 2 s'il exerce une profession peu ou semi-qualifiée et n'a pas atteint le deuxième cycle du secondaire.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.21 (L).

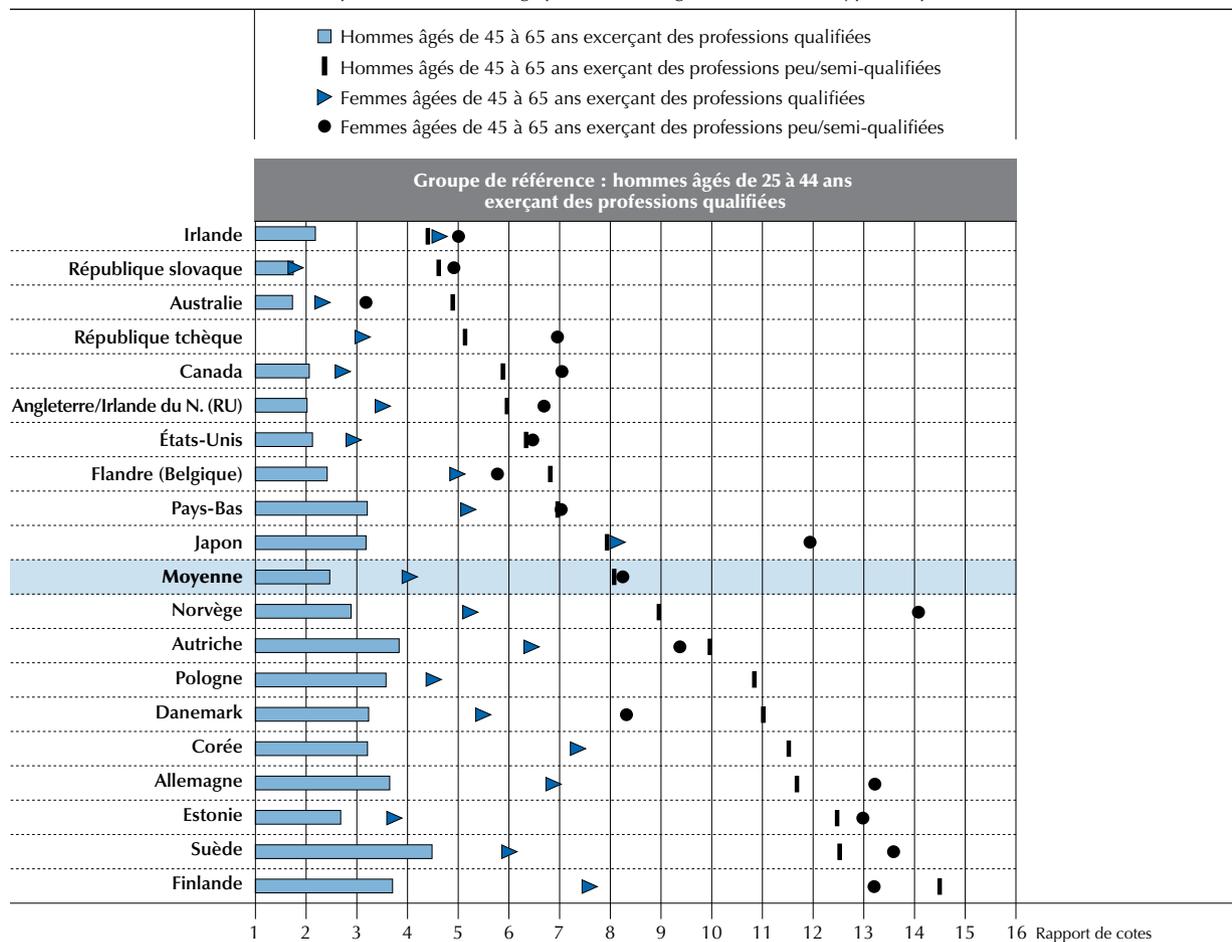
StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932901239>

Les travailleurs exerçant une profession peu ou semi-qualifiée, mais qui ont terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire courent un risque moindre, mais toujours élevé. En effet, ils ont 2.5 fois plus de risques d'atteindre un niveau plus faible sur l'échelle de compétence en littératie que ceux qui exercent une profession qualifiée et ont terminé le deuxième cycle du secondaire. La probabilité est environ, ou au moins, 3 fois plus élevée en Allemagne, au Canada, aux États-Unis, en Flandre (Belgique), en Norvège et en Suède, ce qui indique que terminer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne suffit pas pour être sûr d'atteindre ou de dépasser le niveau 3 sur l'échelle de compétence en littératie. Les adultes doivent disposer en permanence de la possibilité de maintenir et de développer les compétences en littératie qu'ils ont acquises à l'école, y compris dans le cadre de leurs tâches de travail quotidiennes.

■ Figure 3.22 (P) ■

Probabilité d'obtenir un score moins élevé en résolution de problèmes parmi les adultes plus âgés exerçant des professions peu ou semi-qualifiées

Probabilité ajustée (rapports de cotes) pour les répondants de se situer à un niveau inférieur ou égal au niveau 1, ou d'obtenir un score nul, en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique, selon l'âge, le sexe et le type de profession



Remarques : les estimations basées sur des échantillons de moins de 30 observations ou qui n'étaient pas statistiquement différentes du groupe de référence n'apparaissent pas. Pour consulter des résultats plus détaillés, voir le tableau correspondant cité dans la source ci-dessous. Les rapports de cotes sont ajustés pour tenir compte du niveau de formation, du milieu socio-économique, du statut au regard de l'immigration et de la langue. L'analyse inclut les adultes âgés de 16 à 65 ans ayant travaillé lors des cinq dernières années. Les professions qualifiées incluent : les membres de l'Exécutif et des corps législatifs et cadres supérieurs de l'administration publique et les dirigeants d'entreprise ; les professions intellectuelles, scientifiques et artistiques ; et les professions intermédiaires. Les professions peu ou semi-qualifiées incluent : les employés de bureau ; le personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs ; les agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ; les métiers qualifiés de l'artisanat ; conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage ; et les professions élémentaires.

Les pays sont classés par ordre croissant de la probabilité (rapports de cotes) pour les hommes âgés de 45 à 65 ans d'obtenir un score inférieur ou égal au niveau 2 s'ils exercent une profession peu ou semi-qualifiée.

Source : Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) (2012), tableau A3.22 (P).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932901258>



Hommes et femmes plus âgés exerçant une profession peu ou semi-qualifiée

Les travailleurs plus âgés risquent en général davantage d'obtenir un faible niveau de maîtrise des compétences clés en traitement de l'information. Cependant, il existe une nette différence entre les travailleurs plus âgés exerçant une profession qualifiée et ceux qui exercent une profession peu ou semi-qualifiée (par exemple, les travailleurs des services traditionnels peu qualifiés et de la fabrication de marchandises). Les hommes et les femmes âgés de 45 à 65 ans exerçant une profession peu ou semi-qualifiée ont, en moyenne, plus de 8 fois plus de risques de n'avoir aucune compétence⁴ ou de se situer au niveau 1 ou en deçà sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique que les adultes du même âge exerçant une profession qualifiée (voir la figure 3.22 [P]). En Allemagne, en Autriche, en Corée, au Danemark, en Estonie, en Finlande et en Suède, cette probabilité est entre dix et quatorze fois plus élevée pour le premier groupe que pour le groupe de référence.

Même si elles exercent une profession qualifiée, les femmes plus âgées sont plus susceptibles d'atteindre un score plus faible sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique que les hommes ayant le même profil. En moyenne, ces femmes ont environ 4 fois plus de risques d'atteindre un niveau plus faible de compétence que les travailleurs plus jeunes exerçant une profession qualifiée. En Allemagne, en Corée, en Finlande et au Japon, ces risques sont environ 7 fois plus élevés, voire davantage.

RÉSUMÉ

Le niveau de formation présente une forte corrélation positive avec les compétences. Les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire ont un avantage moyen de 36 points sur l'échelle de compétence en littératie par rapport aux adultes qui n'ont pas terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, après contrôle d'autres caractéristiques. Cet avantage dans la maîtrise des compétences chez les adultes ayant une qualification tertiaire est à la fois attendu et souhaité. En effet, les adultes qui ont terminé l'enseignement tertiaire ont passé plus de temps à l'école et reçu une instruction d'un niveau supérieur à leurs homologues moins qualifiés. En raison des processus de sélection déterminant l'accès aux niveaux supérieurs d'enseignement, les adultes plus qualifiés sont également susceptibles de montrer plus d'aptitudes, d'intérêt et de motivation pour étudier. En outre, une qualification de niveau supérieur permet généralement d'accéder à des emplois où les tâches de traitement de l'information et la formation continue jouent un rôle plus important.

Le défi posé aux décideurs politiques ne réside pas tant dans l'écart entre le niveau de compétence des adultes hautement qualifiés et celui des adultes peu qualifiés que dans le fait que les adultes peu instruits ont des résultats vraiment médiocres dans certains pays. Dans certains pays (l'Angleterre/Irlande du Nord [Royaume-Uni], le Canada, l'Espagne, les États-Unis, l'Irlande et l'Italie), les adultes ayant un faible niveau de formation obtiennent des scores à l'extrémité basse du niveau 2 sur les échelles de compétence tant de littératie que de numératie. Cumuler une formation initiale insuffisante et un manque d'occasions d'améliorer ses compétences risque de créer un cercle vicieux, un faible niveau de compétence limitant les possibilités de développement et vice-versa.

Le statut d'immigré parlant une langue étrangère se traduit par des compétences en littératie, en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique nettement moindres qu'un ou une autochtone dont la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est la langue de l'évaluation, même quand on tient compte d'autres facteurs. Là encore, cela n'est guère surprenant. Cependant, dans certains pays, l'ancienneté de la présence dans le pays semble avoir peu d'impact sur le niveau de compétence, ce qui laisse penser soit que les incitations à apprendre la langue du pays d'accueil ne sont pas fortes, soit que les politiques encourageant l'apprentissage de la langue du pays ne sont pas vraiment efficaces. Les immigrants de langue étrangère peu instruits sont particulièrement vulnérables : un faible niveau de formation associé à un faible niveau de compétence dans la langue du pays de résidence rend encore plus difficile l'intégration sur le marché du travail et dans la société.

Alors que les adultes plus âgés affichent généralement un niveau de compétence inférieur à celui des plus jeunes, l'écart entre les générations varie de façon considérable entre les pays. Ce constat laisse penser que les différences de compétences liées à l'âge dépendent de nombreux facteurs, et pas seulement de la biologie, tels que la qualité de la formation initiale et les possibilités de continuer à se former ou d'entreprendre des activités permettant de maintenir et de développer ses compétences tout au long de la vie. Si les pouvoirs publics ne peuvent pas changer le passé, des politiques assurant une formation initiale de qualité et des possibilités continues d'apprentissage pourraient contribuer, dans une certaine mesure, à ce que les adultes plus âgés puissent à l'avenir entretenir leurs compétences à mesure qu'ils avancent en âge.



Les adultes dont les parents sont peu instruits ont un niveau de compétence inférieur à celui des adultes dont les parents sont plus instruits, même après contrôle d'autres facteurs. Ce constat correspond aux résultats d'autres enquêtes sur la littératie des adultes ou d'évaluation des élèves, comme PISA. La formation initiale obligatoire devrait tout mettre en œuvre pour garantir que les individus qui quittent le système scolaire possèdent les compétences nécessaires pour réussir dans nos sociétés modernes.

Comme on pouvait s'y attendre, les différences de compétences sont liées à la profession. Toutes choses étant égales par ailleurs, les travailleurs exerçant une profession qualifiée obtiennent un niveau de compétence plus élevé que ceux qui exercent une profession élémentaire. Dans un marché du travail concurrentiel, on s'attend à ce que les adultes obtenant un niveau de compétence supérieur occupent des emplois plus qualifiés. Cela serait également le cas s'il existait un système de tri sur la base des qualifications, les individus plus qualifiés atteignant généralement des niveaux de compétence plus élevés.

Néanmoins, les décideurs politiques de nombreux pays devraient se préoccuper des niveaux de compétence particulièrement faibles observés chez les travailleurs exerçant une profession élémentaire. En effet, des compétences limitées en traitement de l'information chez les travailleurs sont susceptibles d'entraver l'introduction de nouvelles technologies et structures organisationnelles destinées à améliorer la productivité. Elles exposent par ailleurs les travailleurs à un risque considérable s'ils perdent leur emploi ou doivent assumer des responsabilités nouvelles ou différentes lors de l'introduction de nouvelles technologies, procédures et formes d'organisation du travail. Les entreprises et les gouvernements devraient donc investir dans des programmes de littératie et de numératie sur le lieu de travail, et plus généralement dans la formation, ainsi que développer des formes d'organisation du travail permettant à tous les travailleurs de procéder, dans une mesure plus ou moins grande, à des tâches de traitement de textes.

L'écart de compétence entre les hommes et les femmes est minime, même si les hommes affichent un léger avantage dans les trois domaines d'évaluation. En moyenne, les hommes obtiennent des scores plus élevés que les femmes en numératie et en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique, mais l'écart est peu important et se réduit davantage encore quand on prend en compte d'autres caractéristiques. En littératie, l'écart en faveur des hommes est moindre. Dans la moitié des pays étudiés, il n'existe aucune différence entre les jeunes hommes et les jeunes femmes en termes de compétence en numératie, et ils affichent un niveau de compétence égal en littératie, les jeunes femmes réussissant légèrement mieux dans certains cas.

Notes

1. Un rapport thématique fournissant des analyses détaillées supplémentaires sur les résultats de la résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique paraîtra en 2014.
2. Certains pays ont recueilli des informations sur la profession des parents. Ainsi, dans l'analyse de la totalité de l'échantillon, le seul indicateur du milieu socio-économique est le niveau de formation des parents. Le milieu socio-économique est un concept difficile à mesurer. Si l'évaluation des compétences des adultes ignore de nombreuses informations sur le milieu socio-économique (comme le revenu, la richesse et la profession des parents), le niveau de formation des parents représente l'un des indicateurs du milieu socio-économique les plus importants, car l'éducation est elle-même un prédicteur important du revenu, de la richesse et de la profession.
3. Aux fins de l'analyse présentée dans le présent rapport, par « langue de l'évaluation », on entend que la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est aussi la langue de l'évaluation, et non que la langue a un statut officiel. Par « langue étrangère », on entend que la première ou la deuxième langue apprise dès l'enfance est différente de la langue de l'évaluation. Ainsi, dans certains cas, la langue étrangère se rapporte à des langues minoritaires dans lesquelles l'évaluation n'a pas été administrée.
4. Les adultes qui n'ont pas souhaité passer la version informatisée de l'évaluation, qui n'avaient jamais utilisé d'ordinateur ou qui ont échoué au test de base en informatique n'ont pas obtenu de score sur l'échelle de compétence en résolution de problèmes dans des environnements à forte composante technologique.



Notes concernant Chypre

Note de la Turquie : les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne : la République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

Références et autres ouvrages à consulter

D'Addio, A.C. (2007), « Intergenerational Transmission of Disadvantage: Mobility or Immobility Across Generations? », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 52, Éditions OCDE.

Desjardins, R., K. Rubenson et M. Milana (2006), *Accès inégal à la formation pour adultes : Perspectives internationales*, UNESCO, Paris.

Eurostat (2013), « Compétences individuelles en informatique », epp.eurostat.ec.europa.eu, consulté en mars 2013.

OCDE (2013), *Synergies for Better Learning: An International Perspective on Evaluation and Assessment*, OCDE Reviews of Evaluation and Assessment in Education, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264190658-en>

OCDE (2012a), *Inégalités hommes-femmes : Il est temps d'agir*, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264179660-fr>

OCDE (2012b), *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/eag-2012-fr>

OCDE (2012c), *Perspectives des migrations internationales 2012*, Éditions OCDE.

http://dx.doi.org/10.1787/migr_outlook-2012-en

OCDE (2011), *Résultats du PISA 2009 : Élèves en ligne : Technologies numériques et performance (Volume VI)*, PISA, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264113015-fr>

OCDE (2010), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II)*, PISA, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264091528-fr>

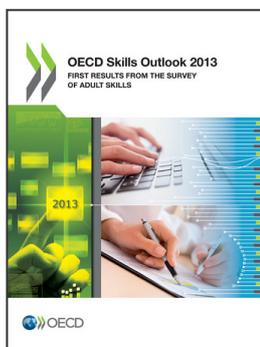
OCDE (2009), *Equally Prepared for Life? How 15-year-old Boys and Girls Perform in School*, Éditions OCDE.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264064072-en>

Perie, M., R. Moran et A.D. Lutkus (2005), *NAEP 2004 Trends in Academic Progress: Three Decades of Student Performance in Reading and Mathematics* (NCES 2005-464), US Department of Education, Institute of Education Sciences, National Center for Education Statistics, Washington, DC.

Rothman, S. (2002), *Achievement in Literacy and Numeracy by Australian 14 Year-Olds, 1975-1998*, Australian Council for Educational Research (ACER), Melbourne.

United States Census Bureau (2013), Publications about Computer and Internet Use website, www.census.gov/hhes/computer/publications/, consulté en mars 2013.



Extrait de :

OECD Skills Outlook 2013

First Results from the Survey of Adult Skills

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264204256-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2013), « La répartition socio-démographique des compétences clés en traitement de l'information », dans *OECD Skills Outlook 2013 : First Results from the Survey of Adult Skills*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264204096-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.